International Youth Year 1985
Année internationale de la jeunesse 1985

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton en Acadie le lundi 25 mars 1985 Vol. 21 no. 23

Deux postes importants sont pourvus: Jean-Yves Depeyre à la direction du Front Jean Robert Deschênes à la direction du CPE

Lise Michaud

Réunion longue et penible mais tout de meme fructeuse jeudi dernier au Conseil d'administration de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton

Deux postes importants ont été pourvus: le poste de directeur du journal "Le Front" et celui de directeur du corps de police étudiant (CPE).

M. Jean Yves Depeyre était l'unique candidat au poste de directeur du "Le Front". Il a présenté un exposé de quinze minutes devant les administrateurs de la FEUM. Il a ensuite répondu à leurs questions.

Selon M. Depeyre, il est important de repenser la planification de l'hebdomadaire étudiant. Il faut, avant tout, susciter davantage de publicité pour diminuer la facture de la Fédération des étudiants.

M. Depeyre a rappelé que la constitution du Front avait disparu. Selon lui, il faut en refaire une et en profiter pour rééquilibrer les tâches de chacun au sein du "Front".

Dans la même veine, M. Depeyre s'est dit soucieux de raffermir la politique du journal. "Les étudiants qui travailleront au journal devront être disponibles et conscients de l'importance du "Front"", a-t-il soutenu.

De plus, M. Depeyre souhaite ouvrir davantage le journal aux différentes facultés par l'entremise des conseils étudiants.

Il envisage de revoir la présentation du journal et d'abord de créer des rubriques régulières telles que info, édito, culture, sports, etc.

Suite à la discussion qui s'est instaurée avec M. Depeyre, les administrateurs de la FEUM sont passés au vote: 10 pour, 1 abstention. Jean Yves Depeyre a été élu directeur du "Front". Il rentre en fonction le 1er avril pour un an.

Deux heures pour élire un directeur

Au second poste, c'est M. Jean Robert Deschênes qui a été élu mais dans des conditions bien particulières. Trois personnes se sont présentées pour le poste: M. Bernard Haché, Mlle Line Chiasson et M. Jean Robert Deschênes.

Première bizarrerie, alors qu'un candidat pour être élu doit être présent à la réunion, Line Chiasson est arrivée deux heures en retard.

Deuxième bizarrerie, l'actuelle directrice du CPE, Mlle Johanne Robichaud a prétendu que M. Jean Robert Deschênes ne pouvait poser sa candidature. Selon le règlement, le candidat doit avoir travaillé au Robichaud, son nom ne figurait sur aucune liste officielle. Or, M. Deschênes a travaillé au CPE durant l'année universitaire 82-83, ainsi qu'à quelques reprises cette année.

Néanmoins, le Conseil d'administration de la FEUM a considéré valable la candidature de M. Jean Robert Deschênes.

Beaucoup de propositions

La-dessus, les exposés des candidats ont commencé. M. Bernard Haché a tout dabord proposé que chaque membre du CPE suive des cours de premiers soins dès septembre pour assurer une meilleure sécurité des gens sur le campus.

Pour lui: "Faire partie du corps de police étudiant n'est pas un "job" mais une formation. Il est important d'instituer de meilleures relations avec le public".

Mlle Line Chiasson, pour sa part, a insisté sur le besoin de discipline à l'intérieur du CPE. Elle aussi veut rendre obligatoire les cours de premiers soins. Elle propose, par ailleurs, que chaque membre du CPE soit plus facilement identifiable. Elle a également réclamé un nouveau système d'évaluation, une nouvelle organisation des tâches et un kiosque d'information pour les nouveaux membres.

Dernier à présenter son programme, M. Jean Robert Deschênes a insisté sur quatre points : jugement, disponibilité, rémunération, communication.

Il a proposé de négocier avec M. Wayne St-Thomas, chef de sécurité, entre autres, pour les étudiants de moins de 19 ans. Pour cela, il compte sur son propre bon jugement comme il compte sur celui des membres du CPE dans leur tâche.

Pour lui, ce bon jugement est aussi ce qui permet une meilleure communication. De plus, il estime que le directeur du CPE doit être particulièrement disponible.

Enfin, dernier point, il compte embaucher en priorité, les étudiants qui ont des problèmes financiers, même s'il se fait accuser de favoritisme à cause de cela. Le scrutin a donné deux votes pour Bernard Haché, aucun pour Line Chiasson, et huit pour Jean Robert Deschênes.

Bac en foresterie

La semaine dernière, le juge Paul Godin de la Cour du Banc de la Reine a refusé l'implantation du baccalauréat en Sciences forestières au Centre universitaire St-Louis-Maillet d'Edmundston. Ceci, contre le conseil des gouverneurs.

À ce propos, M. René Saucier, des Sciences et génie, a proposé que la FEUM se déclare favorable à la décision du juge, c'est-à-dire, pas de bac. en foresterie à Edmundston. La FEUM n'a ni accepté, ni refusé la proposition de M. Saucier.

En décembre dernier, elle avait dit oui à l'implantation du bac. en foresterie au Centre universitaire St-Louis-Maillet. La FEUM n'a pas voulu revenir sur sa décision.

(Voir Sénat académique page 5)

Les acadiens du Nouveau-Brunswick: Un avenir incertain

Maurice Bastarache

De plus en plus, il me paraît évident que nous, les Acadiens du Nouveau-Brunswick, sommes à la veille de subir un choc douleureux: celui de la mort de notre peuple. Si la vague assimilatrice, telle que vécue aujourd'hui continue, nous risquons de perdre notre identité et de devenir, un jour, des "New Brunswickers" et/ou des "Canadians". Bref, notre avenir comme peuple est incertain.

Certains sont de l'avis contraire et disent que la situation s'améliore progressivement. Leurs arguments sont bien simples: nous avons des députés et des ministres Acadiens à Fredericton, accès à plus de services bilingues dans le secteur privé et public, l'Université de Moncton, etc... Même si ces arguments ont tous un élément de vérité, je ne puis les avaler entièrement. En premier lieu, ces députés et ministres (l'exception faite de Jean-Maurice Simard) sont peu ou très peu fidèles à nos vrais attentes et besoins-certains

hésitent même à s'identifier comme Acadiens. Au lieu de nous reconnaître comme peuple, ils préfèrent nous voir comme la plupart des anglophones de la province nous voient: une minorité, faisant partie d'un tout — le New Brunswick. En second lieu, le bilinguisme n'est point universel. La plupart des employés dans le secteur privé et public, sont, même s'il y a eu un légère amélioration dans ce domaine, toujours des unilingues anglais. Même quinze ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, il est toujours assez difficile de trouver un fonctionnaire ou une opératrice de NBTel qui parle le français, même impossible d'en trouver qui parle uniquement le français. Quand au troisième argument, il est facile à voir que l'Université perd progressivement son identité acadienne. Comment? Ceci est concrétisé en sorte par le fait que la présence des anglophones et des Acadiens "assimilés" (qui parlent mieux l'anglais que le français)

(Voir Acadiens page 5)

Quelques dossiers chauds

Foresterie:

Le bac en foresterie a encore fait parler de lui cette semaine.Il semble que la décision prise lors de la réunion du conseil des gouverneurs au mois de décembre dernier,c'est à dire d'implanter ce programme à Edmundston,soit invalide.Il semblerait que le juge Paul Godin de la cour du banc de la reine ait statué qu'une décision de cette importance nécessite l'accord des deux tiers des membres du conseil des gouverneurs.Cette décision de la cour ne devrait pas surpendre personne puisque,chez la plupart des organisations il est d'usage qu'une décision majeure nécessite l'accord des deux tiers des membres du corps décisionnaire.Le probléme semble plutôt se situer dans les réglements de l'Université de Moncton où il apparait que la distinction entre décision majeure et décision mineure n'est pas évidente.Dans un communiqué émis par le service de l'information de l'Université,il est mentionné que le recteur M.Finn entend entamer " les consultation appropriées quant aux démarches à éffectuer en vue d'en arriver à une décision au sujet de l'avenir du programme".

Nous souhaitons toute la chance possible à M.Finn dans ses démarches car selon nous il sera difficile de convaincre deux tiers des gouverneurs à se rallier d'un côté plutôt que d'un autre.Egalement,il sera intéressant de voir quel impact le politicien Jean-Maurice Simard apportera cette fois.On sait qu'au mois de décembre plusieurs personnes avaient dénoncé le patronnage politique de M.Simard dans ce dossier.

Choix du recteur:

A ce niveau,le moins que l'on puisse dire c'est que la décision du comité de sélection de ne pas favoriser un candidat plus qu'un autre dénote une certaine ambiguité.En effet,si l'on analyse les résultats du vote de ce comité,on s'aperçoit clairement qu'il n'existe pas une triple égalité des candidats.De ce fait,si on avait demandé aux membres du comité de ne voter que pour une seule personne,il est fort probable que M.Robichaud l'aurait emporté sur les deux autres soit MM. Blanchard et Leblanc.De toute façon la balle est encore dans le camp du conseil des gouverneurs.A ce titre,il n'est peut être pas inutile de mentionner que les positions des candidats sur l'affaire de la foresterie vont probablement jouer un rôle décisif dans la décision des gouverneurs.Nous nous sommes pas sans savoir que la majorité des gouverneurs proviennent des régions du nord...

Toutefois reste à savoir si le choix du recteur est une décision majeure,c'est à dire une décision qui ne requiert pas une simple majorité ou l'accord des deux tiers des membres du conseil.Chose certaine,on a l'habitude en Acadie de voir des décisions majeures prises dans les coulisses,(le quotidien provincial,la réadmission des éxpulsés,etc.) personne n'est sans savoir que le traffic d'influence se manifeste dans des corridors obscurs sans fin où les valets des quelques mandarins acadiens se partagent le pouvoir.Il sera captivant de voir cette fois,dans tout ce mélange d'intérêts et d'opinions qui va en sortir gagnant.

Liberté d'expression:

De source sûre,nous avons appris que le rapport de l'association canadienne des professeurs d'universités(A.C.P.U.)sur la liberté d'expression au campus universitaire de Moncton est maintenant terminée.Outre le témoignage d'une

(Voir Liberté d'expression page 5)

ÉDITO

l'équipe du journal

Directeur ..... Erik Roy
Rédactrice en chef ..... Lise Michaud
—locales ..... Jean-Yves Depeyre
—culturelles ..... Louise A. Bourque
—internationales ..... Imed Bouhaha
—sportives ..... Daniel Hébert
Responsable du montage: ..... Claire Comeau
Correction:
Line Madore,Laurence Ardouin,André Cyr et Réjean Ouelette

Montage:
Michelle D'Astous,Sylvie Godin et Hossein Parsa

Publiciste ..... Sylvie Boucher
Maquettiste ..... Guylaine Dufour
Photographe ..... Line Gagnon
Photocomposition ..... Gisèle LeBlanc
Photocomposition titres ..... Jallel Barouni
Distributeur ..... Marc Villeneuve
Caricaturiste ..... Charles Emond

Le comité de rédaction est formé de Jean-Yves Depeyre, Lise Michaud et Erik Roy.

Deux bourses de 10$ chacune, sont octroyées à chaque numéro aux articles de fond, chroniques ou reportages. Les articles en question doivent être dactylographiés (un minimum de 400 mots et un maximum de 500 mots) et remis au journal au plus tard le mercredi à 13h.

L'heure de tombée pour les autres articles est fixée à 16h à chaque mercredi.

Le Front est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie. Publié par la FEUM, il se veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante et ne se veut pas être l'organe de la FEUM. Les opinions émises dans le journal ne sont pas nécessairement celles de la rédaction ou de la FEUM.

Les auteurs d'articles n'appartenant pas à l'équipe du Front prennent entièrement la responsabilité de leurs écrits. Le Front décline toute responsabilité à ce niveau.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Cette semaine au Ciné-Campus

SONATINE

26-27-28 mars

Canadien (Québec). 1983. 90 min. Coul. Étude psychologique écrite et réalisée par Micheline Lanctôt. *Phot.:* Guy Dufaux. *Mus.:* François Lanctôt. *Mont.:* Louise Surprenant. *Int.:* Pascale Bussières, Marcia Pilote, Pierre Fauteux, Kliment Dentchev.

Une adolescente, Chantal, se prend de sympathie pour le chauffeur de l'autobus qui la ramène de ses cours de physiothérapie tous les vendredis soirs, mais l'homme perd son emploi. Son amie Louisette fait une fugue et embarque clandestinement sur un cargo bulgare où elle est découverte par un marin compréhensif. Souffrant de l'indifférence du monde qui les entoure, Chantal et Louisette décident de se suicider ensemble dans le métro, tout en cherchant à attirer sur leur sort l'attention des passants.

Pour sa deuxième expérience comme réalisatrice, Micheline Lanctôt a choisi d'explorer le monde des adolescentes dont elle signale à la fois l'intransigeance et le besoin de tendresse. L'intrigue se divise en trois mouvements comme une composition musicale, ce qui donne à l'ensemble l'allure d'un film à sketches. La première partie, toute en touches discrètes, en allusions voilées, est la mieux réussie. La deuxième est un peu plus lourde mais on se reprend à la troisième où une ironie bienveillante donne un ton particulier à un épisode où la gaieté apparente masque une tenace mélancolie. Les moyens de transport tiennent une place importante dans la composition visuelle. Les interprètes sont bien dirigées. (4)

A NOS AMOURS

2-3-4 avril

Français. 1983. 102 min. Coul. Drame psychologique réalisé par Maurice Pialat. *Scén.:* Arlette Langmann, M. Pialat. *Phot.:* Jacques Loiseleux. *Mus.:* Klaus Nomy, Purcell. *Mont.:* Yann Dedet. *Int.:* Sandrine Bonnaire, Dominique Besnehard, Maurice Pialat, Evelyne Ker, Anne-Sophie Maillé, Christophe Odent.

À quinze ans, Suzanne fait la découverte du plaisir sexuel. Elle se prête à diverses aventures, mais n'ose pas se livrer à l'amour auquel elle ne croit pas. Après le départ inopiné de son père, la vie devient difficile pour elle dans sa famille entre une mère hystérique et un frère aux allures bizarres. Elle se fait mettre en pension jusqu'à la fin de ses études, après quoi elle épouse le premier garçon qui lui paraît sympathique. Elle semble se faire à la vie conjugale, mais un jour son père rentre en scène pour un règlement de comptes avec les siens. Un peu plus tard, Suzanne part pour l'Amérique avec un autre homme.

Toujours intéressé à un cinéma représentatif de la vie courante, Maurice Pialat offre un cinquième long métrage qui semble être en prise directe sur le réalité. Une construction elliptique et un peu abrupte procède par un enchaînement de moments choisis dans la vie d'un personnage sans que des liens définis, soient nécessairement établis entre les scènes. Ces plongées successives prennent pourtant dans leur succession une signification pleine et précise. L'interprétation est dirigée dans le sens de la vraisemblance en tablant sur l'improvisation. (3)

INFO.

Choix des appartements étudiants

Le choix des appartements étudiants pour l'année universitaire 1985-86 se fera le samedi 30 mars 1985 au local 239 de l'Édifice Taillon. Si vous ne pouvez pas être présent(e), nous choisirons un appartement pour vous.

Tout(e)s ceux/celles dont le nom apparaît sur la liste ci-dessous sont invité(e)s à se présenter au local 239 à l'heure indiquée. Si vous n'êtes pas ponctuel(e)s, nous serons obligés de choisir un appartement pour vous.

N.B.: Tout(e)s les étudiant(e)s, dont le nom apparaît sur la liste ci-dessous doivent se rendre au Service de logement pour signer leurs contrats de location au plus tard, le lundi 15 avril 1985 à 16h30.

9h à 9h15: Mohamed Madène et Johanne Madène; Abdul Rahim Alameddine et Doha Seddik-Alameddine; Joël Thomas et Monique Vienneau; Jean Colas et Mireille Boudreau-Colas; Bennouna Saâd et Murielle Savoie.

9h15 à 9h30: Benoit Lagacé et Cheryl-Lynne Lapointe-Lagacé; Jean-René Paulin et Angèle Lux-Paulin; Jean-Serge Paquette et Farida Kassam; Danielle Normandeau, Danielle Picard et Hélène Landry; Sylvie Mailloux, Claude Larouche et Sylvie Godin.

Groupe de 3 filles
9h30 à 9h45: Sylvie Lévesque, Lisa Gagnon et Anne Martin; Lise Lanteigne, Louise Thériault et Suzanne Lanteigne; Marthe LePage, Julie Arseneault et Line Arseneault; Dianne Melanson, Lisa Roy et Yollande Mallet; Jeanne Chiasson, Andréa Richard et Charline Léger; Carmella Melanson, Edmonde Cormier et Claudette Haché.

9h45 à 10h: Sylvie Plourde, Lisa Doiron et Hélève Rivière; Ginette Fournier, Mona Doucet et Chantal Chiasson; Denyse Pelletier, Danis Michaud et Lyne France Martin; Denise Côté, France Daigle et Pauline Sirois: Pauline Pitre, Julie Gauthier et Charlene Sexton; Céline Joubert, Sylvie Morin et Lise Joubert.

Groupe de 3 hommes
19h à 10h15: Claude Vilgrain, Eric Cormier et Jean-Pierre Thériault; Steve Godin, Michel Frenette et Johnny Grant; Christian Poirier, René Arseneault et Charles Boulay; Jean Piché, Marius King et Yvon Brière.

10h15 à 10h30: Foukay Khalil, Bouhtiauy Ihssane et Karim Kamel; Denis R. Nadeau, Ernest Rice et Gerry Beaulieu; René Paulin, Lucien Mercier et Marcel Larocque; Norbert Savoie, Réjean Bernard et Michel Frenette; Serges Bériault, Guy Dumas et Luc Drapeau.

10h30 à 10h45: Robert Duguay, Gilles Duguay et Robert Robichaud; Léonard Grenier, Serge Desroches et Vernon Benoit; Luc St-Pierre, Jacques Gaudet et Jean-Paul Gallant; Dwayne Mockler, Gilles Picar et Daniel Dufour; Jean-Claude Babineau, René Saucier et Alain de Warnaffe.

Groupe de 4 filles
10h45 à 11h: Sylvie Austin, Marie-Claude Austin, Solange Basque et Bernice LeBouthillier; Joanne Vautour, Lise Cormier, Carolle Gallant et Maria Lirette; Suzanne Dion, Sylvie Lemieux, Maryse Bélanger et Marie-Claude Lemieux; Sylvie Lapointe, Suzanne Rioux, Janique Caron et Sylvie Cyr; Rosella Doucette, Lucille Robichaud, Ronalda Samson et Hélène Morneault.

11h à 11h15: Dorothée Doyon, Andréa Aucoin, Nathalie Boudreau et Lina Bourgeois; Mariette Robichaud, Linda Basque, Jacqueline Hébert et Lise Robichaud; Charlene Levesque, Mona Albert, Carolyne Albert et Laurie Ann Hitchcock; Paméla Boulay, Suzanne Landry, Joanne Doucet et Iris Auclair; Marie-France Pallot, Ghislaine Poirier, Mariette Landry et Gaétane Savoie.

11h15 à 11h30: Sylvie Soucy, Sylvie Laforge, Bernice Couturier et Micheline St-Onge; Renée Bélanger, Lorraine Ouellet, Rachel Frenette et Denise Charron; Ghislaine Drapeau, Guylaine Arseneau, Claire Roussel et Pauline Savoie; Rachel Godin, Nathalie Drapeau, Lise Lévesque et Debora Vacon; Marie-Claude Poirier, Sylvie Castonguay, Lynda Deveault et Kathleen Dubé.

11h30 à 11h45: Violette Soucy, Sylvie Ruest, Claire Lemieux et Carole Michaud; Eva Arsenault, Géraldine Arsenault, Mona Arsenault et Velma Richard; Marie-Claire Turbide, Johanne Lepage, Ghislaine Boissonneault et Johanne St-Pierre; Mireille Landry, Manon Landry, Renée Lagacé et Ghislaine Landry; Janice Hébert, Anne Hébert, Nathalie Robichaud et Linda Hébert.

11h45 à 12h: Danielle Duguay, Diane Albert, Gaétane Gionet et Rachel Vienneau; Alice LeBlanc, Annette Comeau, Patricia Flood et Claudine Légère; Suzanne Larocque, Aurore Robichaud, Jacqueline Ferron et Dorine Haché; Gilberte Chiasson, Isabelle Chiasson, Denise Bourgoin et Ella Landry; Lynn Larivée, Dina Haché, Anne Chouinard et Aline Haché.

12h à 12h15: Marilyn Girouard, Monique A. Brideau, Hélène LaCroix et Anne McGraw; Claudette Bernard, Danièle Cormier, Carol LeBlanc et Donna LeBlanc; Danielle Audet, Chantal DeGrâce, Nicole St-Amand et Brigitte Allain; Velma Bouchard, Manon Bujold, Chantal Mallet et Diane Beaudin.

Groupe de 4 hommes
13h à 13h15: Eric Léger, Pierre Thériault, Claude Dumas et Bernard Ferron; Michel Doucet, Robert Boudreau, Camilien Roy et Alain Saulnier; Ghislain Roy, Serge Lévesque, Ghislain Ouellette et Joël Maltais; Yvon Napke, Allain Roy, Daniel Losier et Bernard Losier; Marc Savoie, Emile Savoie, Stéphane Pelletier et Benoit Perron.

13h15 à 13h30: Roland Blanchard, Gilles Boucher, Marc LeBouthillier et Pierre DeGrâce; Ludger Savoie, Joël LeClair, Simon Dubé et Stéphane Roussel; Denis LeBlanc, Sylvain LeBlanc, Raymond LeBlanc et Claude Mallet; Fernando Chiasson, Philip Chiasson, Allain Mallet et Vincent Gionet; Conrad McLaughlin, Patrice Boudreau, Michel Boissonnault et Daniel Legresley.

13h30 à 13h45: Jean LeBlanc, Conrad Boissonneault, Georges Thériault et Donald Godin; Hughes Chiasson, Yves Blanchard, Luc Lang et Serge Paulin; Arthur Long, Paul Marshall, Marc Savoie et Eloi Savoie; Robert Brideau, Pierre Lavoie, André Sonier et Jacques Boudreau; Allain Robichaud, Gilles Paulin, Michel Haché et Laurent Breau.

13h45 à 14h: Elie Chiasson, Denis Michel, Alain Johnson et Denis Richard; Pierre Alexandre, Daniel Auray, François Boudreau et Danny LeClerc; Ivan Robichaud, Gilles Beaulieu, Jean-Guy Savoie et Léonard Larocque; Majid Mohamed, Abdelhafid Sabir, Khalid Bahyaoui et Zahid Abdellatif; Michel Poitras, Marcel Pelletier, Paul Dugas et André Bélanger.

14h à 14h15: Marc Arseneau, Marc Gosselin, Pierre Morin et Bernard Gauvin; Denis Savoie, Michel Duguay, Pierre LeBlanc et Marc-André Chiasson; Alain Normand, Rémi Duguay, Donald Bouchard et Gérard Michaud; Amer El-Merehbi, Mouhammad El-Merehbi, Samir Taleb et Fouad Zein; Serge Ouellette, Robert Bellefleur, Denis Michaud et Michel Martin.

14h15 à 14h30: Benoit Trottier, Serge Bouchard, André Clément et Denis Gravel; Michel Wilson, Mario Doucet, Gaétan Arseneau et Claude DeGrâce; André Landry, Yves Mourant, Michel Boucher et Pierre Ouelette; Michel D. Lévesque, Marcel Lang, Gérald Y. Long et Marc Walker.

COMMANDEZ VOTRE RAPPEL '85

À LA LIBRAIRIE ACADIENNE

AU COÛT DE 18$ MAINTENANT!

NB—Vous devez commander l'album avant le 15 avril, par la suite, il n'y aura plus de possibilité pour l'achat de l'album. Faites vite!

EN DIRECT DE MONTRÉAL
Les lundi, mardi, mercredi
25 — 26 — 27 mai
sur l'étage principal
Musique nouvelle et contemporaine
1$ avec carte étudiante

VIENS VOIR ÇA!

~ 700 MAIN ~

TRIBUNES

Incompréhension ou ignorance?

La semaine dernière paraissait dans ce même journal, l'article hebdomadaire et connu de tous (les joueurs du moins) portant sur la ligue d'improvisation. Il traitait entre autres de nous: le "DUO ROUGE".

D'après l'auteur de cet article, beaucoup de spectateurs trouvent que nous apparaissons trop souvent sur la patinoire et croient que nous devrions laisser jouer nos coéquipiers davantage. Là-dessus, nous sommes entièrement d'accord avec vous. Là où nous sommes en désaccord, c'est lorsque vous dites que **"nous"** les empêchons de jouer.

Nous nous devons donc d'expliquer et d'éclaircir la situation pour le bénéfice des fidèles spectateurs de l'impro, et aussi pour vous, Monsieur le journaliste.

Mettons-nous tout simplement dans une situation de jeu: l'arbitre vient de piger un thème. Il l'annonce, détermine la catégorie ainsi que le nombre de joueurs, et à partir du moment où la durée de l'improvisation est connue de tous, l'équipe a exactement vingt secondes pour décider qui évoluera sur la patinoire et donner aux élus des idées de base nécessaires pour débuter l'improvisation avec une certaine cohérence. Une fois les vingt secondes écoulées, un des joueurs ou joueuses doit, selon les règlements, avoir un pied sur la patinoire, sinon, une punition pour "jeu retardé" est aussitôt infligée à l'équipe en faute.

Que se passe-t-il, alors lorsque nous proposons à certains joueurs d'embarquer à leur tour et que ceux-ci refusent? Cinq secondes sont passées... Nous insistons...dix secondes déjà... Nous nous adressons à d'autres joueurs: négatif...quinze secondes, maudit qu'ça passe vite!!! Il faut absolument un pied sur la glace! Oui, mais lequel? OK, j'vas y aller... Et c'est ainsi que souvent, nous devons **"encore"** nous rendre sur l'aire de jeu pour éviter des pénalités inutiles, et ce, sans aucune idée de base, la période de consultation, ayant été utilisée à tenter de convaincre la plupart des joueurs et joueuses.

On nous a également accusés de faire de l'obstruction. Des questions, qui sans doute resteront sans réponses, nous ont inévitablement traversé l'esprit. Comment peut-on obstruer des joueurs qui débutent une improvisation en s'asseyant dans le coin de la patinoire? Est-ce notre faute si, lorsque nous entrons dans l'aire de jeu, nous débordons d'énergie? Ou bien, est-ce vous, joueurs et joueuses, qui portez un bouclier au lieu de vous alimenter de l'énergie que nous émettons et y puiser des idées constructives, grâce auxquelles, l'improvisation la plus simple pourrait atteindre un paroxisme d'imagination hallucinant?

Aussi, l'auteur se contredit à un certain moment, lorsqu'il dit qu'il trouve le **Duo Rouge** superbe et que par la suite, il qualifie leurs jeux de "déjà vu".

Ceci dit, sans aucune agressivité, et dans le seul but de faire voir l'autre côté de la médaille, il serait bon, Monsieur le journaliste, de passer le crayon à quelqu'un d'autre pour que nous, improvisateurs, puissions profiter d'une critique différente que nous ne pourrions qualifier, avec tout le respect qu'on vous doit, de **"déjà vu"**.

"Le Duo Rouge"

Faut surtout pas s'emballer

Ouais! Il semble que mon article "Balbutiage et verbiage" a remué l'opinion publique. J'en entends encore parler par certains étudiants et même par certains professeurs.

Mais sans trop vouloir minimiser l'impact du problème, je crois que la plupart des lecteurs concernés ont mal interprété le contenu de cet article. Dès la parution du "Le Front", on m'a abordé avec la question: "C'est qui le prof que tu parles?" (sic).

Non, non, non... on ne me prendra pas au jeu des critiques personelles sur la place publique. En fait, j'aurais préféré qu'on interprète le message. Si je n'avais voulu qu'attaquer un(e) professeur(e), croyez bien que je ne me serais pas servi d'un médium universitaire, que chacun lit quand bon lui semble.

Pourtant, mon petit scénario "des étudiants qui font tout, sauf suivre le cours", est bien réel; pas dans un cours, mais plutôt dans quelques cours ou quelques facultés, que sais-je? Malgré tout, un de mes professeurs me disait récemment que j'avais bien fait de soulever l'épineuse question de l'incompétence pédagogique de certains mais où je n'embarque pas, c'est dans les indiscrétions. Tous doivent se sentir consernés, autant les professeurs "qui l'ont pas", que les étudiants qui leur dorment dans la face, sans jamais oser lever le petit doigt pour tenter de remédier au problème. Faut surtout pas s'emballer. Révisons donc chacun nos positions...

Luc Lapointe
Info-comm

L'Hystérectomie ou la "grande opération"

"J'ai subi la grande opération. Je ne suis plus une femme, je perdrai ma jouissance sexuelle et l'embonpoint abimera mon corps."

À un moment donné, on a tous entendu ce genre de commentaire de la part d'une femme ayant subi une hystérectomie, c'est-à-dire, l'ablation de l'utérus.

Il y a deux approches possibles à l'hystérectomie: abdominale ou vaginale.

"Dans le cas de l'approche abdominale, le médecin fait une incision au niveau de la paroi abdominale et du péritoine pour se rendre à l'utérus. Il coupe les ligaments ronds et larges qui soutiennent l'utérus ainsi que les vaisseaux sanguins qui l'alimentent. Vaisseaux sanguins et ligaments sont cautérisés ensemble. Il contourne l'utérus et cautérise toutes les membranes. Le chirurgien coupe la paroi vaginale, enlève l'utérus de la paroi abdominale, recoud le fond du vagin, le péritoine et la paroi abdominale.

Si l'approche vaginale est utilisée, la même technique est employée sauf que l'utérus est sorti par le vagin. La seule suture est donc celle du fond du vagin. Il en résulte qu'avec l'hystérectomie vaginale, la patiente ressent beaucoup moins de douleur. (Une incision au niveau de l'abdomen est plus douloureuse qu'une incision au niveau du vagin, parce que la paroi abdominale est beaucoup plus épaisse et puis les muscles abdominaux servent à plusieurs mouvements)", explique une infirmière, Mad. M. Poirier.

Plusieurs couples croient que la perte de l'utérus diminue l'appétit sexuel, raccourcit le vagin (donc la pénétration est plus douloureuse) et empêche les orgasmes. Parmi les autres mythes s'ajoutant à ceux-ci, on retrouve la perte de la féminité, une tendance à engraisser, des bouffées de chaleur fréquentes et la consommation d'hormones pour le reste de la vie. Toutes ces histoires ne sont que balivernes. "D'après plusieurs études, dont celle de Dennerstein, Wood et Burrows en 1976, les femmes ayant reçu de l'information concernant l'hystérectomie, celles recevant du support moral, et celles ayant un rôle social, autre que celui de "Reine du Foyer", sont mieux préparées et se remettent plus vite de leur chirurgie. Il est primordial de développer un plan d'enseignement et de sensibiliser les femmes ainsi que le personnel infirmier", explique Mad. Poirier.

Pour certaines femmes subissant une hystérectomie, la peur constitue le sentiment prédominant: peur de l'anesthésie, de la chirurgie, de l'ablation d'un organe, de la perte de leur intégrité physique et, finalement, peur de mourir.

"Pour d'autres femmes, l'hystérectomie est considérée comme une perte, explique Mad. Poirier. Pour les femmes n'ayant pas d'enfant ou celles désirant en avoir d'autres, l'ablation de l'utérus constitue la perte de la fonction reproductive, l'incapacité de concevoir un enfant. Quelques-unes de ces femmes voient la maternité comme une fonction centrale de leur vie. D'autres perçoivent la maternité comme une raison à la sexualité. Pour elles, ne plus concevoir bouleverse leur vie puisqu'elles se retrouvent sans rôle, sans fonction et sans raison de vivre une sexualité active.

Les femmes qui voient les menstruations comme un signe de jeunesse ou de propreté corporelle se sentent vieillies et souillées. Finalement, l'ablation de l'utérus signifie la perte de la libido et de la satisfaction sexuelle chez un grand nombre de femmes."

Les conséquences causées par l'hystérectomie sur les systèmes corporels affectent beaucoup certaines patientes. Tout d'abord, l'anesthésie a des effets chez presque toutes les femmes: nausées, vomissements, pneumonie... La chirurgie elle-même peut causer de la douleur, de la faiblesse, de la déshydratation, de la constipation, des phlébites et de l'infection.

"Pour récupérer des forces, la patiente doit garder le lit quelques heures et reprendre ses activités habituelles progressivement. Cependant, il lui faudra plusieurs semaines avant d'être rétablie complètement, explique Mad. Poirier. La patiente sera à jeun avant et après la chirurgie. Ensuite, elle suivra une diète progressive à mesure que reviendra le péristaltisme et que disparaîtront les vomissements. La constipation, causée par l'arrêt du péristaltisme, entraînera la possibilité d'iléus (obstruction intestinale) paralytique (dû à la manipulation des vicères) et la possibilité de retention urinaire (due à l'oedème environnant et à la manipulation). Parce qu'elle perd beaucoup de sang et doit être à jeun, la patiente devra recevoir un soluté pour empêcher la déshydratation. Pour éviter la possibilité de pneumonie et de thrombophlébite, elle devra s'exercer à des mouvements respiratoires et circulatoires."

Finalement, les femmes qui subissent une hystérectomie trouvent beaucoup de soutien moral à la clinique gynécologique de l'hôpital. En plus, une importante banque d'informations est disponible pour celles intéressées à se faire hystérectomiser.

La femme n'est pas la seule à envisager l'hystérectomie avec inquiétude. La société devra accepter les femmes hystérectomisées et devra cesser d'avoir des préjugés concernant cette étape difficile de la vie.

Johanne Landry

INFO

Liberté d'expression...

quarantaine de personnes victimes d'atteinte à la liberté d'expression,ce rapport contiendrait sept recommandations susceptibles de faire lever les sourcils à plus d'un.Il sera intéressant de comparer ce rapport avec celui présenté au premier semestre par l'Université de Moncton.Le Front espère pouvoir publier ce rapport en tout ou en partie dépendamment de l'argent disponible afin que tous les étudiants et étudiantes puissent discuter de son contenu et de sa pertinence.

Erik Roy.

Sénat académique...

Sénat académique: la FEUM conteste

Lors de sa dernière réunion du 1er mars, le Sénat des cours. Le Sénat académique a pris cette décision sans les délégués étudiants. Prétextant que les élections à la FEUM étaient non valides, le Sénat avait refusé les votes des étudiants.

En conséquence, la FEUM a décidé, jeudi soir, de contester la validité de la réunion du Sénat. Et elle propose d'envoyer une lettre aux sénateurs.

Évaluation des profs

Le dossier est toujours à l'étude. Des informations seront divulguées dans les prochains jours. L'ABPUM semble reticente à accepter le protocole d'entente élaboré par le comité bipartite.

Subventions

La FEUM a pris deux décisions financières: une subvention de 300 dollars au comité sur la condition des femmes à l'Université de Moncton; l'endossement d'un emprunt de 6 000 dollars aux Média acadiens universitaires.

Acadiens...

ne fait qu'augmenter ici, que les livres de base en anglais, pour les cours autres que les cours d'anglais, existent toujours, que l'utilisation de l'anglais comme langue de communication entre les étudiants de certaines facultés (....la faculté d'administration...) ne diminue point, etc... Même le Kacho, avec son Much Music, ressemble parfois plus à un "disco nightspot" qu'à un club étudiant. Bref, l'Université devient progressivement l'Université de "Monkton" et perd de son caractère acadien.

Notre situation générale au Nouveau-Brunswick améliore peu. Grâce à un plus bas taux de natalité, à une forte influence des médias canadiens anglais et américains, notre peuple perd de sa spécificité et, par conséquence, de son poids démographique. En 1976, nous n'étions que 32.9% de la population néo-brunswickoise, comparé à 34% en 1971 et à 35.2% en 1961. Et n'oublions pas notre "ouverture" aux anglophones. Un plus grand contact avec ces derniers a, dans les trentes dernières années, fait des merveilles pour l'exogamie — à l'avantage des anglophones. Et n'oublions pas aussi les Acadiens revenus de l'exode aux États-Unis des années 50 et 60 qui, en majeure partie, adoptent et enseignent à leurs enfants la langue anglaise comme langue principale de communication. Par conséquent, il y a, aujourd'hui, des Richard, des Poirier,. des LeBlanc, etc... qui ne parlent pas le français. Et la situation, les statistiques nous le démontrent, n'améliore pas.

EXISTE-IL UNE SOLUTION?

Les possibilités sont nombreuses: la province acadienne, l'annexion avec le Québec, la "révolution", etc... Exception faite de la première option (et même là...), il est peu probable qu'on réalise une de ces dernières dans le futur immédiat. Mais quelque chose doit être fait parce que notre silence général ne fait que justifier la situation. Il est vrai que nous avons les recommandations du rapport Poirier-Bastarache. Mais celles-ci, même implantées, ne nous sortiraient point de la structure néo-brunswickoise, qui ne fait que détruire, progressivement, notre peuple. Avec celles-ci, l'assimilation ne serait pas renversée mais ralentie...

Oui, notre avenir est incertain au Nouveau-Brunswick. Il faut faire quelque chose... Mais quoi???

Veuillez noter que le poste de rédacteur (rice) en chef sera vacant à partir de la fin du mois d'aout 85.Le poste de responsable des nouvelles locales sera ,lui aussi,vacant mais à compter du 1er avril 1985.Or la direction du journal "le Front" ouvre ces deux postes dés maintenant.
La durée des mandats est d'une année et les salaires hebdomadaires sont respectivement de 30$ et de 20$.
La réunion de nomination aura lieu le mercredi 5 avril 1985 à la maison de la FEUM.
Les intéressés sont priés d'amener leur candidature au directeur du Front avant le 5 avril 1985 à 16h00.

La direction.

"chu tanné"

En lisant Le Front de cette semaine et plus particulièrement l'article "Voir si ça s'peut", il me vint à l'esprit d'amener au Front mes frustrations écrites, la semaine dernière dans un cours et qui appuyait les dires de mon confrère Luc, dans son article "Balbutiage et Verbiage". L'article de Luc, exprimé si simplement, touche cependant un aspect très important de ce que les étudiants peuvent subir dans certains ou plusieurs cours universitaires. J'envoie donc aussi ce que j'ai écrit le 14 mars dernier, lors d'un cours, et ceci afin de dire à Luc qu'il n'est pas le seul à "feeler" ça. Le français écrit est incorrect mais le message y est.

"Chu Tanné"

Moi aussi "Chu tanné" de suivre des cours qui me font sentir inutile...passive, j'ai les deux yeux qui me picotent et qui ferment tout seuls.

Moi aussi, je suis dans un cours qui m'endort à mourir. J'en suis déjà sortie un moment donné, car j'étais "tannée" de jongler à savoir pourquoi j'y restais.

Moi aussi, j'écris un article dans le Front, en suivant l'exemple de mon confrère étudiant qui a su exprimer son "feeling", un état d'âme humain...

Oup. Voilà que le prof décide de faire participer le groupe à lire un bout de texte. Trop tard, je suis depuis un bon bout de temps ailleurs.

J'ai envie de rire parce que j'écris en ce moment, je ne regarde pas le prof qui parle et tout se passe normalement. C'est vrai puisque je porte mon masque. Le respect, masque de respect ou masque d'hypocrisie. Pédagogie nouvelle, rejoindre l'enfant, participation active de celui-ci pour le développement.

Oup. Je me décide à tourner les pages. J'ai envie de sortir...je l'ai déjà fait...le ferais-je encore?

Bon, on me demande de lire, je peux être active... faisons-le. Une question de son côté... Bon "chu" sortie... message non verbal.

Voilà c'est fait, il suffit parfois de voir que d'autres personnes vivent les mêmes frustrations que soi pour mieux accepter les choses qui sont difficiles à changer. Peut-on vraiment contester la façon dont certains profs nous enseignent les choses nécessaires à notre formation?

Suzanne Doiron

D'un autre oeil

Est une émission produite par
des étudiant(e)s en Information/Communication
à l'Université de Moncton.
Elle sera diffusée
à la radio de Radio-Canada
vendredi soir, le 29 mars 1985,
à compter de 23h00.
Rediffusion le 31 mars à compter de 17h03.

Librairie Passage
achat·vente·échange
DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES
Ouvert 7 jours/semaine
339 rue Mountain
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-6916

Les belles heures de Radio-Canada accueillent avec enthousiasme le roman de Claude LeBouthillier

NDLR: En décidant de publier deux comptes rendus consécutifs sur le livre de Claude LeBouthillier, la rédaction n'a aucunement l'intention de faire contrepoids à un texte de M. Raoul Boudreau (Le Papier, 4 mars 1985, p. 16). Elle veut tout simplement présenter des commentaires faits par la "critique extérieure".

LES BELLES HEURES

Bonjour!

On vous souhaite la bienvenue à ce rendez-vous, du jeudi 24 janvier 1985, c'est pour quand donc Suzanne Giguère?

Suzanne: C'est pour quand le paradis? C'est un titre extraordinaire. Vous savez qu'on a de la visite rare aujourd'hui, de la visite de Moncton, il s'agit du romancier et psychologue, Claude LeBouthillier, qui nous apporte son troisième roman mais un roman Normand j'en suis encore toute imprégnée parce qu'il est assez bouleversant. Ce n'est pas l'Acadie politique ni sociologique, ni encore moins folklorique, mais un roman d'une Acadie aussi très intimiste.

Je vous invite à rencontrer Claude LeBouthillier. En tout cas, on en profite pour saluer nos auditeurs de cette belle région. Claude LeBouthillier, j'ai dit que votre roman, c'est un roman douloureux, mais **Au bout du paradis il y a aussi ce rayon de soleil,** c'est aussi un roman tellement gonflé d'espoir.

Claude: Oui, effectivement, c'est comme ça que je le voulais. Que ça débouche sur l'espoir, enfin sur une certaine spiritualité aussi de l'être. Quoi qu'il y a une certaine insoutenable gravité de l'être dans ce roman, mais j'aurais aimé le faire d'une extrême légèreté; bon, mais il débouche je pense sur...parce que c'est comme si on est en marche vers quelque chose de beau, quelque chose de mieux, le paradis qui est finalement un archétype collectif de tous les temps. Surtout chez-nous, ça fait tellement longtemps qu'on cherche avec les errances et les mythes qu'on charie là-dessus, qu'à un moment donné, ça m'a frappé ce titre là, et je me suis dit: oui, c'est ça!

Suzanne: Chez vous, c'est où Claude LeBouthillier? Je voudrais lire une toute petite phrase qu'il y a sur le verso du roman. Vous me disiez tout à l'heure, que c'est vous qui l'aviez inscrit comme ça: "Claude LeBouthillier est né à l'aube près du quai, de Bas-Caraquet en Acadie". Que c'est beau! Vous êtes né l'aube: vous vous en souvenez!

Claude: Non! Mais enfin, oui peut-être, quelque part dans mes gènes, on me dit que c'était l'aube, près du quai, puis c'est près de la mer. C'est un très long village, de petites maisons peinturées toutes les couleurs, puis c'était le matin il y avait un orage de tonnerre, je pense...

Suzanne: Pour annoncer votre venue.

Claude: La foudre de Jupiter qui a frappé le quai!

Suzanne: Mais vous avez vécu longtemps je pense à Caraquet?

Claude: 16 ans.

Suzanne: Et maintenant, vous vivez...

Claude: Je demeure à Moncton depuis quelques années.

Suzanne: Et vous faites la navette entre le Québec et Moncton pendant plusieurs années je pense?

Claude: Oui, en fait, j'ai vécu à deux périodes au Québec, dont une période de trois ans, je suis retourné en Acadie du Nord, je suis revenu au Québec 6 ans, je suis retourné là-bas 8 mois, je suis allé en France un an. Je suis depuis trois ans là-bas.

Suzanne: Et de surcroît vous êtes psychologue? Vous travaillez, vous avez travaillé en clinique, vous travaillez toujours, vous enseignz aussi et votre roman donc, il n'est pas sur cette acadie folklorique, ni politique, mais bien une acadie très intimiste, — avec un thème très grave, effectivement celui de la maladie mentale. J'aimerais que vous me disiez comment est venu ce roman votre plume?

Claude: Avouons que ça faisait longtemps que je voulais écrire sur le présent en Acadie; je ne voulais pas écrire sur le passé. Mes deux premiers romans étaient de l'anticipation.

Suzanne: Vous avez écrit deux autres romans?

Claude: Oui, anticipation politico-territoriale. Je voulais écrire sur ce qui se vit dans le présent en Acadie, sauf que j'ai choisi quelque chose d'assez profond et grave, d'exacerbé, quelqu'un qui vit une enfance difficile, qui doit déloger des taboux, qui a des divorces, des problèmes de sexualité qui touchent à la maladie mentale, donc j'ai pris un pôle extrêmement fort, si on veut, d'un niveau de présent en Acadie. Évidemment, tout le monde n'est pas ainsi. Il y a des gens qui vivent très heureux, très simplement... Alors c'était très très difficile pour moi de pouvoir l'écrire puis d'affronter le milieu avec ça. D'ailleurs, cela a dormi longtemps avant de me décider à le sortir. Je voulais l'écrire sous une forme qui touche de très près à un vécu. Il y a des parties du roman qui sont basées sur mon expérience de vie de l'enfance, la religion, le divorce, des quêtes de thérapies, etc... le shopping des thérapies parmi les 150 qu'on peut trouver. Ca nous prend un guide! Donc, j'ai voulu que ce personnage là, Ulysse, soit un personnage finalement qui puisse être réel. S'il n'existe pas, il pourrait exister en d'autres termes.

Suzanne: C'est un roman enfin, on le dira sûrement un roman Acadien, puisque vous avez pris soin de publier

(Voir LeBouthillier Page 8)

MARIO

un film de Jean Beaudin une production de l'Office national du film

Lieu: Auditorium 119 Édifice des Sciences de l'Éducation
Date: le mercredi 3 avril 1985
Heure: 20h00
Prix d'entrée: 3,00$ pour adultes 2,00$ pour étudiants

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

CULTURE

Un avenir prometteur pour la ligue d'improvisation

C'est avec beaucoup de stupéfaction et de plaisir que le mardi dernier, 19 mars, j'ai assisté au dernier match de la saison régulière de la LI²FUM lors d'un programme double opposant en premier lieu, l'équipe des Verts à celle des Noirs et ensuite l'équipe des Bleus à celle des Rouges.

Forte amélioration

C'est sous les yeux d'une soixantaine de spectateurs que les joueurs de l'équipe des Verts et des Noirs ont collaboré ensemble afin d'offrir un spectacle comme je n'en ai vu depuis bien longtemps.

Fait bizarre, il n'y avait qu'une joueuse au sein des deux équipes. Cette brave n'est nulle autre que la Capitaine des Noirs: Rennelle Chiasson. Cette dernière ne s'est pas laissée abattre. Elle est entrée dans le jeu, sauf qu'elle a manqué un peu de confiance en elle-même. Nul doute qu'elle a eu de bonnes idées, il s'agirait juste de les laisser sortir, de "laisser libre cours à sa folie" comme dit si bien Ginette Paquette.

La première période aura été fructueuse en fait d'idées et d'improvisations, entre autres avec: "Tiens toué loin" où Marc Gosselin et Jacques Robitaille ont fait un jeu d'équipe comme il devrait s'en faire en général.

Tout au long de ce match il y a eu de bonnes improvisations. J'entends par "bonnes improvisations" des impros sans blocages, avec une suite dans les idées et un jeu exemplaire entre les joueurs. "Dans l'blanc des yeux" avec Patrice Tremblay et Marc Gosselin et la "suite nuptiale" ont été hilarantes au point de nous faire tordre de douleur sur nos fauteuils.

En ce qui concerne les improvisations comparées, "Si la vie vous intéresse" de l'équipe des Verts, aura été celle qui m'aura fait rire le plus durant tout ce match. Essayez d'imaginer Charles Brochu, Jacques Robitaille, Patrice Tremblay et Jean-Pierre Thériault en train de "déconner ensemble". De quoi vous faire mourir de rire.

En somme, ce match aura été un des meilleurs entre les Noirs et les Verts depuis la deuxième session. Ce match se termina par le compte de 7 à 4 pour l'équipe des Verts.

Les trois étoiles de ce match ont été: Marc Gosselin des Noirs, 3e étoile; Patrice Tremblay des Verts, 2e étoile; et Jacques Robitaille des Verts, 1ère étoile.

Comment le public vote-t-il?

Tout au long de ce match qui a été lui aussi très bon, d'ailleurs; je me suis posé la question à savoir sur quoi s'est basé le public, afin de déterminer l'équipe gagnante de certaines improvisations.

Ces improvisations sont entre autres: "Adieu, veaux, vaches,..." et "Pour souper, Des Hot-dog?" où j'aurais sans aucun doute octroyé les points aux Rouges plutôt qu'aux Bleus.

Sur quoi se base le public pour déterminer le gagnant? Sur celui ou celle qui attire le plus l'attention ou sur ceux qui supporte le jeu; sur ceux qui parlent tout le temps ou sur ceux qui font de spectaculaires rôles de soutien.

Dans "Pour souper, Des Hot-dog?" il est vrai que les Bleus ont réellement bien joué mais sans le Hot-dog géant qui a été créé par les Rouges, je me demande ce qui serait advenu de cette improvisation. Avant de voter, il faut analyser plusieurs aspects importants: les rôles de soutien (ex.: Meuble ou un appareil, etc...) les entrées sur scène qui sauvent le jeu, et la répétition sous toutes ses formes (un joueur peut faire de bonnes improvisations, mais quand il revient trop souvent ou quand il refait constamment ses mêmes mimiques; il serait bon d'en tenir compte).

Il y a eu dans ce match, des improvisations fascinantes par le fait qu'elles ont été minutées à merveille, c'est-à-dire que durant le temps alloué, il y a eu une introduction, un noeud et un dénouement. Un exemple parfait de ceci a été: "la mort" interprétée par Jean-Yves Depeyre.

D'autres improvisations sont aussi dignes de "il prend des cours de..." et la "surprise surprenante" où les deux équipes ont eu des idées très différentes les unes des autres mais toutes aussi farfelues. "La patte de la chaise" une improvisation mixte a été sauvée du désastre grâce à l'intervention de Ginette Paquette avec ses décodages pour les malentendants.

Tout compte fait, ce match a été très étoffé de bonnes improvisations.

Cette partie se termina par le compte de 6 à 4 pour l'équipe des Bleus. Les trois étoiles de ce match ont été: Ginette Paquette des Rouges, 3e étoile; Yves Turbide des Rouges, 2e étoile; et Jean-Yves Depeyre, des Bleus.

Il serait intéressant de distribuer des feuilles au public lors du prochain match afin que ce dernier puisse suggérer des thèmes pour les parties des finales. En fin de compte, l'improvisation est pour le public, il est tout à fait normal que ce dernier ait son mot à dire dans le choix des thèmes. Une sélection pourrait être faite ensuite par le comité organisateur. Avis au comité!

Pour terminer, je vous donne rendez-vous mardi prochain 26 mars, à 19h à la Chapelle de l'Édifice Taillon pour un autre programme double dans le cadre des demi-finales. Le premier match opposera l'équipe des .....à celle des.....et le second match qui débutera à 20h30 opposera l'équipe des ..... à celle des.....

Donc, c'est un rendez-vous à ne pas manquer, bienvenu(e)s à tous et à toutes et au prochain match de la LI²FUM.

Pierre-Bertin Martel

Les résultats des parties
Saison 1985
LI²FUM

15 janv.	Rouges 11	Verts 5
22 janv.	Noirs 13	Bleus 8
29 janv.	Bleus 4	Verts 10
	Noirs 5	Rouges 8
5 fév.	Rouges 8	Bleus 9 (sup.)
12 fév.	Noirs 4	Bleus 8
	Rouges 7	Verts 6 (sup.)
19 fév.	Verts 6	Noirs 4
12 mars	Rouges 12*	Noirs 2
	Verts 6	Bleus 7
19 mars	Verts 7	Noirs 4
	Bleus 6	Rouges 4

* Les rouges gagnent le match (1 à 0) en raison du nombre illégal du côté des Noirs.

Classement final

	PJ	V	D	PP	PC	PTS
**Bleus	6	4	2	42	45	8
Rouges	6	4	2	39	31	8
Verts	6	3	3	40	37	6
Noirs	6	1	5	30	37	2

** Les Bleus sont champions de la saison régulière en raison de 2 victoires face à l'équipe des Rouges.

La LI²FUM vous invite aux parties demi-finales, qui auront lieu à la Chapelle de l'Édifice Taillon, le mardi 26 mars, alors que vous verrez évoluer les quatre équipes à compter de 19h. Venez tous pour un avant goût de la finale du 2 avril au Ceps.

Semi-finales LI²FUM

Les parties mettront aux prises,
-l'équipe des rouges (2) et l'équipe des verts (3)
-l'équipe des bleus (1) avec l'équipe des noirs (4).

"View II" un voyage dans le temps

Jusqu'à la fin du mois d'avril, deux expositions sont en montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton: "View II", et plus de vingt oeuvres de Maya Fisher.

"View II", c'est comme entrer dans le monde inconnu d'une civilisation perdue et oubliée. C'est une mémoire cosmique de ce qu'il était une fois. De mélanges de matériaux naturels et synthétiques les deux artistes, Patricia Schell et Gillian Bond, inventent des décors récréant des images où défilent les mystères de civilisations anciennes ou de sociétés primitives mais pour le spectateur(rice), c'est aussi l'ignorance d'un regard futuriste sur un monde archaïque, le nôtre éventuellement. Ces deux jeunes femmes ont étudié en Arts visuels à l'Université de Mount Allison à Sackville au Nouveau-Brunswick. C'est une amitié et un intérêt commun pour l'humain et son environnement qui a donné lieu à cette exposition. Les oeuvres exposées: sculpture, acrylique sur toile, multimédia, collage, crayon à l'huile sur tissu huile.

Maya Fisher

Maya Fisher expose une vingtaine de sculptures dans la pierre. De la pierre de différentes couleurs et de plusieurs pays est travaillée par ces mains d'artiste et les résultats sont étonnants. Elle présente aussi quelques pièces de bronze. Celles-ci sont particulièrement réussies.

Autres expositions

À partir du 23 mars et jusqu'au 19 mai, l'exposition "Histoire des Murs: le poster en Acadie" sera présentée au Musée acadien. Cette exposition a été réalisée, suite à une recherche faite par Gerry Giroux, sur le Poster en Acadie.

Au début d'avril, les six finissantes de cette année en Arts visuels, présenteront plusieurs de leurs oeuvres à la Galerie d'art de l'Université de Moncton.

Louise A. Bourque

Concerts au dépt. de musique

Suzelle DeGrâce, qui termine présentement son baccalauréat en interprétation à l'Université de Moncton, se produira en concert à la Chapelle de l'Édifice Taillon, le mercredi 3 avril à 20 heures. Elle y interprètera des oeuvres de Bach, Chopin, Beethoven, Dutilleux, Couperin et de Debussy.

Suzelle étudie le piano depuis longtemps et elle a travaillé avec des professeurs très renommés, dont Sr. Lucille Brassard, Michel Dussault, Yanina Fialkowslca (au centre d'art d'Orford) et Richard Boulanger, avec qui elle travaille présentement. Elle a aussi étudié l'orgue et le clavecin sous la direction de Mathieu Duguay.

Elle effectua une tournée en France en 1983 en tant qu'alto dans un quatuor vocal et elle enregistra plusieurs émissions de radio et de télévision. Elle participa aussi à plusieurs festivals, notamment le Festival de Musique Baroque de Lamèque. Suzelle a assurément un avenir très prometteur, qu'elle compte orienter vers la musique de chambre avec piano. Nous aurons donc l'occasion de l'entendre le mercredi 3 avril à la Chapelle de l'Édifice Taillon, dans un répertoire fort intéressant.

Lillianne Cormier

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1984-85, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister au concert présenté par la chorale du département (50 musiciens), le dimanche 31 mars, à 15 heures, à l'Église St-Bernard, 43, rue Botsford, à Moncton.

Afin de commémorer le tricentenaire de J.S. Bach, la chorale, sous la direction de M. Richard Boulanger, interprétera des extraits de sa messe en si mineur. L'organiste sera M. Charles LeBlanc.

Le département vous invite également à assister au concert de Suzelle DeGrâce, pianiste (BM IV, interprétation), le mercredi 3 avril, à 20 heures, à la Chapelle de l'Édifice Taillon. Au programme, des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Couperin et Dutilleux. Les entrées sont libres.

LeBouthillier

aux Éditions d'Acadie aussi, mais je trouve que le thématique est également plus large, parce que finalement, ce que vous soulevez c'est tout ces tabous, ces interdits, qui sont encore aussi très forts ici; il ne faut pas se le cacher, et qui finissent par je ne sais pas dégénérer, justement en maladies mentales, ou en folie.

Claude: Oui, ils polluent l'atmosphère, je pense, dans toutes les sociétés, sauf que dans certaines sociétés, il y a une teinte plus québécoise, plus acadienne, plus chinoise, mais fondamentalement, ils sont là les tabous, on pense qu'ils ont beaucoup changés, c'est-à-dire que la morale a beaucoup changé parce que nos sociétés ont évolué depuis 20 ans, on a plus les mêmes rituels, il y a plein de choses qu'on fait qu'on faisait pas, mais le fond de moral, un petit peu janséniste coule beaucoup, puis on le ressent par période même au Québec où tu as des moments très conservateurs, puis à un moment donné, il y a une explosion comme ça, puis après, on retourne vers la gauche. On ressent donc une Acadie qui est une société où le silence est important, c'est une culture qui s'épanouit, si on peut dire ce mot là, beaucoup dans les silences comme beaucoup de sociétés sud-américaines ou de l'Europe de l'Est, contrairement à d'autres sociétés comme le Québec, où les gens s'affirment davantage, par des modes beaucoup plus expressifs.

Suzanne: Avez-vous l'impresion qu'en Acadie, en ce moment, ce silence là est toujours présent, parce que vous en parlez dans votre roman, votre Ulysse quand il retourne en Acadie parce qu'il fait aussi la navette, quand il retourne en Acadie il redevient silencieux.

Claude: Oui, c'est extrêmement lourd là-bas, parce que nos moyens de communication sont pauvres actuellement, les mouvements politiques un petit peu dynamiques sont très peu dynamiques finalement, alors c'est très difficile de percer ces silences là finalement, d'une façon collective puis ça réveille aussi, lorsqu'on parle de ces choses là, un peu tabous, fantasmes, sexualité, religion, parfois chez l'autre personne, ses propres interdits ou tabous, qui fait qu'on garde un certain silence. Il y a des aspects très positifs du silence qui sont très peu thérapeutiques, des aspects qui sont finalement quand même lourds.

Suzanne: Comme vous travaillez beaucoup en clinique, Claude LeBouthillier, est-ce que vous inspirez un petit peu de commentaires ou des émotions des autres, j'ai l'impression de par votre métier, vous devez être submergé par moments. Est-ce que vous avez pas été tenté d'en glisser quelques-unes dans ce roman?

Claude: Curieusement, je dirais non, parce que peut-être inconsciemment que beaucoup de vécu que j'ai écouté m'a aidé dans ce roman, mais je ne suis pas encore prêt à faire vraiment ce que l'on pourrait appeler à mon avis, un grand roman psychologique, où j'utiliserais énormément de l'écoute que j'ai faite pendant des années. Pour le faire, faudrait que je prenne une distance, tu vois, j'ai essayé davantage de me baser sur des éléments de ma vie à moi. Puis d'autres éléments de vie de d'autres personnes mais pas nécessairement à travers mon expérience professionnelle. Je ne sais pas jusqu'à quel point j'ai pu réussir, parce que...

Suzanne: Ah bien, ce qu'on saisit très bien c'est que vous plongez dans votre passé, vous allez vraiment dénouer, ce que j'appelerais tous les traumatismes affectifs, et c'est pour cela que j'ai parlé aussi d'espoir à la fin de ce roman parce que même s'il est douloureux, même si la traversée est douloureuse, il y a que, on a l'impression, que ce Ulysse, ce personnage va s'en sortir parce qu'il a mené son propre cheminement et c'est déjà une victoire que de passer à travers ses thérapies.

Claude: Oui, parce que c'est très long puis, c'est très douloureux. J'ai aussi voulu enfin, c'est peut-être inconsciemment que j'ai voulu le faire, il y a quelqu'un à Moncton, une critique Natania Etienne, qui a dit à Radio-Canada là-bas, que j'avais essayé d'exprimer un peu le vécu intimiste de l'homme par rapport à toute la vague actuelle de femmes qui expriment leur vécu...

Suzanne: Oui, mais j'allais vous en parler...

Claude: Parce que je me rappelle que je me promenais dans les salons du livre et je cherchais des types de romans ou des livres qui pourraient s'apparenter au mien, puis la plupart des romans que je trouvais qui pouvaient s'apparenter, c'était des romans de femmes..., on dirait que la femme se révèle un peu plus facilement.

Suzanne: À travers justement cette quête d'identité de ce Ulysse, il y a aussi cette quête de la femme, et alors heureusement, je n'ai pas retrouvé (c'est un commentaire bien personnel), ce n'est ni Évangéline, ni la Sagouine, ni Pélagie, bon, mais une femme que vous idéalisez beaucoup et dont vous avez peur, ça ca m'a un petit peu surprise, par contre, je comprenais peut-être aussi au niveau de la démarche, mais elles sont belles vos femmes, et sont assez absentes par moments aussi.

Claude: Pour moi, la femme est toujours très belle. Peut-être que je fais référence beaucoup à des images qu'on charie dans notre culture où la femme était et est encore, mais était beaucoup soit idéalisée d'un côté, ou soit un objet d'un peu un objet de plaisir donc défendu, un peu comme une partie des personnages "les fées ont soif" ce qui fait que le personnage oscille souvent entre une femme idéalisée, peut-être une mère, ou une femme "extra" puisqu'il y a des interdits si c'est l'objet de plaisir avant d'arriver peut-être à un équilibre: trouver un amour.

Suzanne: Je rappelerai le titre donc du roman de Claude LeBouthillier, **C'est pour quand le paradis...** publié aux Éditions d'Acadie. C'est un livre singulier dans la production littéraire acadienne à ce moment, j'en suis persuadée, il y a une écriture très poétique, j'ai pas eu le temps d'en parler, une écriture aussi très dramatique, mais chargée de, comment j'appelerais, je dirais d'un très grand humanisme. Un très beau roman!

Claude LeBouthillier, c'est pour quand le paradis???

La Lanterne

Brasserie et salle à dîner

Bienvenue à la soirée étudiante tous les mercredis

La soirée des prix
Carte étudiante obligatoire

— Le mercredi 27 mars, entre 12h et 13h, les premiers 100 étudiants recevront une plume de la Lanterne gratuitement.
— En soirée, de 20h à 21h, les 100 premiers étudiants recevront une plume de la Lanterne gratuitement.

Nous avons une antenne parabolique, venez voir les vidéos, les films, et vos émissions de sport favorites dans un décor de chêne et de brass.

Réservations pour groupes sur demande, ainsi que menu spécial

Nous offrons aussi des spéciaux du jour:
12h à 14h
10h à 20h

Téléphonez Léonce Arsenault, gérant au:
855-0656
415 rue Elmwood
Moncton, N.-B.

Heures d'ouverture
10h à 1h

Cuisine ouverte de 11h à 23h

MONDE

La France s'impose sur le marché de l'armement

Imed Bouhaha

Les ventes d'armes atteindront un record en 1985. Le ministre français de la défense, Charles Hernu est bien disposé à combler le déficit commercial par les entrées des ventes d'armes à l'étranger. En d'autres mots, le déficit budgétaire dépendra, en majeure partie, des exportations des armes. Il n'y a point de doute que ce déficit, qui s'élève à quinze milliards sera résorbé. Déjà, l'année 1984 a enregistré 40.4 milliards de recettes.

Les clients sont nombreux, 56% d'entre eux se recrutent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ainsi, les deux tiers des ventes d'armes sont à l'actif de l'Arabie saoudite, pour l'achat de Mirage FI et Mirage 2000. Ce dernier est en train de conquérir le Golfe.

L'État des Emirats Arabes Unis a doublé ses commandes, qui sont passées à dix huit appareils. Quant à l'Arabie saoudite, elle envisage d'en acquérir une quarantaine.

Le Mirage 2000 gagne du terrain par rapport aux sept années précédentes, au cours desquelles il a fait ses premiers vols d'essai.

Les pays du Tiers-Monde en ont commandé avant même qu'il soit opérationnels en France. C'est notamment le cas de l'Égypte, de l'Inde et du Pérou.

Par ailleurs, si les nouvelles commandes saoudiennes sont exécutées, cela pourrait replacer la France au devant du marché de l'armement, dont elle est déjà un grand fournisseur, en occupant le troisième rang après les États-Unis et l'Union soviétique.

Cependant, le Golfe demeure une "chasse gardée" pour les USA, qui y écoulent leur armement le plus sophistiqué. Avec les commandes du Mirage 2000, la France semble forcer les portes de l'Orient militaire.

En effet, si la France est aujourd'hui, le 3e marchand d'armes du monde, elle a fait longtemps des tiraillements commerciaux des super-puissances.

L'Australie a remplacé, en 1979, ses Mirages III par des Mirages 2000 et a choisi les F18 Douglas, un contrat à l'eau. De son côté, l'Inde avait rejeté la construction des Mirages 2000 sous licence.

Par conséquent, les commandes d'avions de combat français ont repris après une longue stagnation, due au contexte économique international. La France en avait besoin d'abord parce que les anciens modèles ne se vendent plus. C'est le cas des Mirages III, ensuite, parce que la balance commerciale n'est pas au beau fixe, étant donné que le déficit a atteint les quinze milliards.

Enfin, il semble que les vendeurs d'armes sont passés à l'action. Ils n'ont pas hésité. Le record, comme d'habitude, sera certainement dépassé, d'autant plus que les Mirages adorent le désert.

Un quiz sur l'armement

1. Combien existe-il d'ogives nucléaires (bombes atomiques) actuellement sur la terre?

   2 000
   15 000
   30 000
   50 000

2. Combien de personnes la bombe d'Hiroshima a-t-elle tuées sur le coup en 1945?
   plus de 10 000 personnes?
   plus de 100 000 personnes?
   plus de 1 000 000 personnes?
   plus de 10 000 000 personnes?

3. La somme des têtes nucléaires stratégiques en 1980 représentait une charge explosive équivalente à combien de bombes d'Hiroshima?
   1 500 fois la bombe d'Hiroshima?
   15 000 fois la bombe d'Hiroshima?
   150 000 fois la bombe d'Hiroshima?
   1 500 000 fois la bombe d'Hiroshima?

4. En 1984, le budget canadien de la défense était de
   800 millions de $?
   1,8 milliards de $?
   5,2 milliards de $?
   10,3 milliards de $?

5. En 1980, le gouvernement pouvait créer combien d'emplois en investissant un milliard de dollars?
   Si ce milliard était investi dans
   l'éducation? _____ emplois
   l'éducation? _____ emplois
   la santé? _____ emplois
   le secteur militaire? _____ emplois
   l'éducation? _____ emplois
   la santé? _____ emplois
   le bâtiment? _____ emplois
   (Choisissez parmi les chiffres suivants: 76 000, 100 000, 139 000, 187 000)

6. Généralement, les employés d'un chantier maritime peuvent fabriquer non seulement des bateaux mais toutes sortes d'objets en métal. Ils sont polyvalents. Dans ce contexte, quel type d'investissement gouvernemental est le plus créateur d'emplois pour ces travailleurs et travailleuses?
   Dans la construction de missiles?
   Dans le transport en commun?
   Dans les chemins de fer?

7. Seras-tu présent(e) au Colloque sur la Paix, les 8, 9 et 10 mai prochains au Centre universitaire de Moncton?

Réponses au quiz sur la paix

1. Plus de 50 000 (selon *Atlas du monde armé*, 1983).
2. Plus de 100 000. À Hiroshima et Nagasaki, on estime que 200 000 personnes ont été tuées au moment de ces deux explosions alors que près de 150 000 autres sont décédées par la suite (selon *Si vous croyez aux droits humains*, CEQ).
3. 1 500 000 (source: *Cahiers français*, 1981).
4. 10,3 milliards de dollars.
5. Selon le Bureau of Labour Statistics du gouvernement américain, 1 milliard de dollars créait, en 1980:
   76 000 emplois s'il était investi dans le secteur militaire;
   187 000 dans l'éducation;
   139 000 dans la santé;
   100 000 dans le bâtiment.
6. Selon une étude américaine du Council of Economic Priorities, la fabrication de missiles créait le moins d'emplois par dollar investi. Le transport en commun crée le plus d'emplois.
7. Oui, évidemment.

Calendrier solidarité international (semaine du 25-31 mars)

TV RADIO CANADA
—Vendredi 29 mars, 12h30: "Légendes indiennes"
Série faisant connaître la culture des différentes nations indiennes du Canada à travers la mythologie qui se dégage de leurs légendes.

—Samedi 30 mars, 22h00:
Une soirée très spéciale "La décennie des femmes: ça se fête!". Émission qui souligne le progrès des femmes dans les domaines politiques, social, économique et culturel.
—Dimanche 31 mars, 10h45:
Paraboles. Les paraboles de l'Évangile illustrées dans le contexte du présent et du futur.
—Dimanche 31 mars, 19h30: (1er de 4)
"Un voisin du bout du monde". L'Australie au-delà des kangourous. Une série de quatre dossiers: 1er—la cible nucléaire: portrait politique de l'Australie courtisée par un mouvement anti-nucléaire, le *Nuclear Disarmement Party*.

TV CABLE
—26 mars, 21h00
Reprise: "Quant les femmes s'unissent"

COMITÉ SAPAL: (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine) organise une soirée avec souper le samedi 30 mars au Salon des étudiants de la Faculté d'éducation.
7h00 Film présenté: "Nicaragua sandiniste"
Jamais nous ne deviendrons des esclaves.

8h00 Film présenté: "Nicaragua sandiniste"
8h00 Discussion: L'intervention américaine en Amérique Centrale.

8h30 Souper (mets latinaux-américains)

9h30 Film, musique, bar.

Avec la participation spéciale des comités du Réseau Atlantique de Solidarité avec l'Amérique centrale. Prix: 5$.

DELI
Marco Polo
CHAMPLAIN MINI MALL DIEPPE, N.-B.
TELEPHONE: 854-0765
Nous avons: le café A. L. Van Houtte
huit variétés de Salami
les croissants et les baguettes françaises
plus de 40 sortes de fromages
14 variétés de moutarde
FROMAGE ET VIANDES EUROPÉENNES DE MARQUE
PÂTISSERIES ALLEMANDES & FRANCAISES
PRODUITS IMPORTÉS
COMMANDES À EMPORTER: SMOKED MEAT ON RYE
SAUCISSON SUR KAISER
BOEUF RÔTI SUR KAISER
"ASSIETTES PRÉPARÉES SUR COMMANDE"

ÉVÉNEMENTS

Programme du colloque sur la paix

Les objectifs du colloque

Sensibiliser le plus de monde possible aux causes de la guerre et aux stratégies qui peuvent favoriser la paix internationale.

Susciter dans le milieu des engagements en faveur d'une paix qui permettrait la libération des personnes et des peuples.

PROGRAMME

le mercredi 8 mai 1985

10h **Inscription** — visite des expositions et kiosques

13h **Ouverture du colloque — Regard jeune sur un monde vieux**
Conférence d'un étudiant et d'une étudiante

13h30 **Le défi de la paix**
Conférence de Guy Paiement

14h **Conférences — Ateliers**
Thème A — **La politique, les armes et la paix**
Armement et paix (Geoffrey Pearson)
Tensions URSS—USA (Nish Jamgotch)

Thème B—**Le développement et la paix**
L'Amérique latine et la paix (Mgr Candido Padin)
Le Canada et le développement international (Jean-Guy St-Martin)

Thème C—**L'éducation et la paix**
L'Université et la paix (Pierre Dansereau)
Les chemins de la paix (Bernard Benson)

15h30 **Pause**

16h **La politique canadienne face au désarmement**
Conférencier — Un ministre du Gouvernement du Canada

17h30 **Réception**
Souper libre

21h **Soirée culturelle**

LES CONFÉRENCIERS

Paris ARNOPOULOS
Professeur de Sciences politiques à l'Université Concordia. Président de l'Association canadienne des études prospectives. Diplômé de l'International Peace Academy d'Helsinki.

Carlos BAZAN
Originaire d'Argentine. Docteur en Philosophie et Sciences médiévales de l'Université de Louvain. Professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa. Spécialiste des problèmes du développement international.

Micheline BEAUDY-DARISME
Professeure à l'Université de Moncton, Docteure en nutrition. Spécialiste en économie du développement. Dirige un programme de coopération avec les universités du Nicaragua.

Bernard BENSON
Informaticien et ingénieur spécialisé dans la conception des missiles. Mène une campagne inlassable pour la paix. Auteur du **"Livre de la paix"** qui l'a fait connaître dans le monde entier.

Herb BREAU
Ancien ministre des Pêches et Océans. Il s'intéresse particulièrement à certains problèmes de relations internationales: relations Nord-Sud, problèmes de sous-développement, problèmes de l'OTAN.

Pierre DANSEREAU
Professeur d'écologie à l'Université du Québec à Montréal, savant et humaniste de réputation internationale, s'intéresse aux problèmes de l'environnement et de la lutte pour la survie de l'humanité.

Nish JAMGOTCH
Professeur de Sciences politiques à l'University of North Carolina. Spécialiste de politique internationale, en particulier, dans le domaine des relations USA-URSS. Membre de l'American Committee for East-West Accord.

Fabien LEBOEUF
Coordonnateur du mouvement Développement et Paix.

Mgr Candido PADIN
Évêque de Bauro, Sao Paulo. Juriste et théologien, Mgr Padin mène au Brésil, une campagne pour les libertés de la personne et contre les dépenses militaires dans les pays en voie de développement.

Guy PAIEMENT
Sociologue et théologien. Après avoir enseigné à l'Universite de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Montréal, Guy Paiement est actuellement au Centre d'Éducation permanente de Montréal où il s'intéresse, en particulier, aux problèmes du désarmement et de la paix.

Geoffrey PEARSON
Ancien ambassadeur du Canada à Paris, à Mexico, à New Delhi et à Moscou. Directeur général du bureau des affaires de l'ONU de 1975 à 1978. Conseiller du gouvernement canadien en matière de désarmement. Directeur administratif de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale.

Francine PELLETIER
Rédactrice de la revue féministe "La vie en rose". Milite dans divers mouvements en faveur de la paix et du dans divers mouvements en faveur de la paix et du désarmement.

Gérard PELLETIER
Ancien journaliste, ministre des Communications de 1972 à 1975, ambassadeur du Canada à Paris de 1975 à 1981, ambassadeur du Canada à l'ONU de 1981 à 1984.

Dorothy ROSENBURG
Membre de l'association des "Médecins pour la paix" et de plusieurs mouvements pour le désarmement.

Claude RYAN
Ancien directeur du Devoir, nommé en 1968 au Temple de la Renommée de la presse canadienne. Chef du parti libéral du Québec de 1978 à 1982.

Joanne SANTA BARBARA
Professeure de psychiatrie à McMaster University. Spécialisée dans les problèmes de l'enfant et de la famille. Milite au sein de l'organisme des "Médecins pour la paix".

Jean-Guy SAINT-MARTIN
Ancien directeur des affaires de l'Afrique francophone à l'ACDI. Ancien ambassadeur du Canada au Zaire. Actuellement vice-président de l'ACDI.

Solange VINCENT
Membre du mouvement "Action et travail des femmes". Milite activement pour le désarmement. Auteur du livre "La fiction nucléaire".

Le jeudi 9 mai 1985

9h **Les inégalités sociales et la paix**
Conférence de Carlos Bazan

10h15 **Pause**

10h30 **Conférences—Ateliers**
Thème A—**La politique, les armes et la paix**
Armement et paix (Geoffrey Pearson)

Thème B—**Le développement et la paix**
L'aide aux pays défavorisés (Fabien Leboeuf)
Les inégalités sociales: obstacles à la paix (Carlos Bazan)

Thème C—**L'éducation et la paix**
Educating children for a peaceful world (Joanne Santa Barbara)
La non-violence: stratégie de paix (Conférencier à confirmer
L'Université et la paix (Pierre Dansereau)

12h **Diner**

13h30 **Conférences—Ateliers**
Thème A—**La politique, les armes et la paix**
Tensions URSS—USA (Nish Jamgotch)

Thème B—**Le développement et la paix**
L'Amérique latine et la paix (Mgr Candido Padin)
Le Canada et le développement international (Jean-Guy St-Martin)

Thème C—**L'éducation et la paix**
The Amerindians' Vision of Peace (Alma Brooks)
Les médias et la paix (Claude Ryan)
Pour construire un cours sur la paix (Paris Arnopoulos)

15h **Pause**

15h30 **Pour construire la paix**
Conférence de Bernard Benson

18h **Souper**
Conférence de Gérard Pelletier

20h **Ateliers—Activités culturelles**
Trois ateliers d'exploration
Atelier A—Le Canada et le développement international: des pistes neuves sont-elles possibles?
Atelier B—Quelle sera la contribution de l'Université à la paix?
Atelier C—Peut-on éduquer à la paix?

Ces ateliers ou tables rondes regrouperont chacun cinq conférenciers et conférencières et cinq personnes-ressources du milieu. Les noms seront dévoilés plus tard.

Activités culturelles
Films, théâtre, rencontres libres

Le vendredi 10 mai 1985

9h **Panel—La voix des femmes pour la paix.**
Francine Pelletier, Solange Vincent, Dorothy Rosenburg

10h15 **Pause**

10h30 **Conférences—Ateliers**
Thème B—Le développement et la paix
L'aide aux pays défavorisés (Fabien Leboeuf)
Le Nicaragua et la paix (Micheline Beaudry-Darisme)

Thème C—**L'éducation et la paix**
Educating children for a peaceful world (Joanne Santa Barbara)
La non-violence: stratégie de paix (Conférencier à confirmer)
Les médias et la paix (Claude Ryan)
Conversion intérieure: chemin de la paix (Bernard Benson)

12h **Diner**

13h30 **Un essai de synthèse**
Conférence de Guy Paiement

14h **Panel—Ce que nous ferons pour la paix**
Des représentants des principaux groupes de participants et de participantes: étudiant(e), enseignant(e), professeur d'université, représentant(e) de syndicats ouvriers, une représentante de la voix des femmes.

15h20 **Message de clôture**
Fernand Arsenault, Coordonnateur du Colloque

15h30 **Fin du Colloque**

RENSEIGNEMENTS

Frais d'inscription pour le colloque:

Avant 15 avril	**Après le 15 avril**
A) 30,00$ par personne	A) 40,00$ par personne
B) 50,00$ par couple	B) 70,00$ par couple
C) 10,00$ pour les étud.	C) 10,00$ pour les étud.

Téléphone: Pour tous renseignements: 858-4242.
Cafétéria: Repas servis à la Cafétéria de l'Édifice Taillon. Les frais d'inscription ne comprennent pas les repas.
Souper-conférence: Le prix de ce souper spécial du jeudi 9 mai 1985 n'est que 10$ par personne.
Logement en résidence universitaire:
Chambre double 12,00$ par soir
Chambre simple 17,00$ par soir

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Logement

le mercredi 8 mai _____ Logement (Total A) _____
le jeudi 9 mai _____ Frais d'inscription _____
le vendredi 10 mai _____ Souper-conférence _____
Total _____ GRAND TOTAL _____
10% taxe _____
TOTAL (A) _____ *non-remboursable après le 15 avril 1985

Nom: _____
Adresse: _____
_____
Code postal: _____

Faire votre chèque ou mandat de poste payable à "Université de Moncton (Paix)" et le faire parvenir avec le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:
Colloque sur la Paix
Faculté des Arts
Centre universitaire de Moncton
Moncton, (N.-B.), E1A 3E9

INFO

Chronique juridique:

La cession(sous-location)

La cession existe lorsqu'un locataire loue son logement et transfère ses droits et obligations à une autre personne. Elle est généralement connue sous le nom de "sous-location".

Un autre type de cession est créé quand le propriétaire transfère ou vend son immeuble à quelqu'un d'autre.

La sous-location peut être pour une partie de la durée du bail. Dans ce cas, le locataire sous-loue son logement pour une période de temps déterminée et, à une date future, il reprendra ce même logement.

La sous-location peut aussi être pour le reste de la durée du bail. Il s'agit du cas où le locataire sous-loue son logement jusqu'à la fin du bail et n'est plus intéressé à reprendre ce même logement.

Pour ceci, le bail prévoit une durée de location déterminée. C'est le bail qui détermine si le locataire peut sous-louer son logement. Le bail peut prévoir que la sous-location est interdite, que la sous-location est permise ou que la sous-location n'est permise qu'avec le consentement du propriétaire.

Dans le cas où la question de la sous-location n'est pas traitée dans le bail ou encore qu'il n'existe aucun bail écrit entre le propriétaire et le locataire concernant la location, le locataire peut sous-louer son logement.

Si le bail prévoit que le consentement du propriétaire est nécessaire, le locataire doit demander au propriétaire sa permission en utilisant "une formule de demande de consentement à cession" qui est disponible au bureau du médiateur des loyers dans votre région. Dans cette demande de consentement à cession, le locataire doit préciser les locaux à sous-louer, la durée de la sous-location ainsi que le nom et l'adresse du sous-locataire, s'il le connaît.

En réponse à cette demande de consentement, le propriétaire peut soit donner son consentement, ne pas répondre ou refuser de donner son consentement. Si dans les sept (7) jours suivant, la demande au propriétaire n'a pas répondu, cela signifie qu'il a accepté la sous-location. Cependant, si le propriétaire refuse de donner son consentement, il doit avoir de bonnes raisons pour prendre une telle décision.

De plus, le propriétaire ne peut pas demander paiement pour donner son consentement mais il peut demander une somme de vingt dollars (20$) au plus pour des frais d'administration.

Lorsque le locataire sous-loue son logement, toutes les obligations du locataire sont transférés au sous-locataire. Le sous-locataire devient donc le locataire pour la période de la sous-location et le locataire original n'est plus responsable de ses obligations en vertu du bail et de la **Loi sur la location de locaux d'habitation.**

Le sous-locataire a donc l'obligation de voir à la propreté normale du logement, de réparer les dommages causés par sa propre conduite délibérée ou négligente ou celle de ses invités, de se conduire et d'exiger de ses invités qu'ils se conduisent de façon à ne pas causer de désordre ou de nuisance. Et finalement, il a aussi la responsabilité de payer le loyer et de respecter toute autre obligation précisée dans le bail ou dans la loi.

Alors, si le sous-locataire ne remplit pas ses obligations, le propriétaire peut prendre action contre lui mais le locataire original n'est aucunement tenu responsable.

Voici quelques détails importants concernant la sous-location. Dans le cas où la sous-location est pour une partie de la durée du bail, le propriétaire qui signifie au sous-locataire un avis concernant le non-respect d'une de ses obligations doit en faire parvenir une copie au locataire original.

Dans le cas où la sous-location est pour une partie de la durée du bail, le propriétaire doit signifier tout avis d'augmentation du loyer au locataire original et en envoyer une copie au sous-locataire. À ce moment, si le locataire original n'accepte pas l'augmentation du loyer, il peut considérer cet avis comme un avis mettant fin au bail et doit alors en aviser le propriétaire un mois avant le jour qui précède la date où l'augmentation du loyer doit prendre effet. S'il s'agit d'une location à la semaine, l'avis doit être donné une semaine d'avance au lieu d'un mois.

S'il y a des réclamations faites par le propriétaire sur le dépôt de garantie, une fois la location terminée, ce dépôt de garantie, même s'il a été constitué par le locataire original, est considéré comme s'il avait été fait par le sous-locataire. C'est donc au locataire original d'obtenir un dépôt de garantie de son sous-locataire.

Bonne semaine!
Service Juridiques communautaires

Chronique juridique:

Dépôt de garantie

Cette semaine, nous discuterons du dépôt de garantie et ses implications.

Avant de commencer, il serait bon d'expliquer qu'est-ce qu'un dépôt de garantie. Un dépôt de garantie est un montant d'argent que le locataire doit donner au médiateur des loyers ou au propriétaire lorsqu'il loue un logement. Le montant du dépôt de garantie ne doit pas dépasser une semaine de location, dans le cas d'une location à la semaine. Dans tout autre cas, le montant ne doit pas dépasser un mois de loyer.

Pour tous les locataires qui louent un nouveau logement à partir du 1er janvier 1983, il y a deux (2) personnes à qui l'on peut donner le dépôt de garantie. Premièrement, le locataire peut remettre le dépôt de garantie au médiateur des loyers et celui-ci donnera ensuite au propriétaire un certificat attestant qu'il détient le dépôt de garantie. Deuxièmement, le locataire peut remettre le dépôt de garantie au propriétaire et ce dernier devra, dans les sept (7) jours qui suivent, le remettre au médiateur des loyers. Il est à noter que seul le médiateur des loyers a le droit de tenir le dépôt de garantie et non le propriétaire.

Le dépôt de garantie est utilisé dans le cas où le locataire endommage le logement et il ne veut pas payer le coût des réparations ou encore si le locataire déménage de son logement sans payer son logement.

À la fin de la location, le propriétaire ou le locataire doit faire une demande au médiateur des loyers pour recevoir le montant du dépôt de garantie. Cette demande doit être faite dans les sept (7) jours qui suivent le départ du locataire du logement.

S'il y a des dommages faits au logement ou si le loyer n'a pas été payé, le propriétaire peut demander au médiateur des loyers qu'il lui paie le tout ou une partie du dépôt de garantie. À la suite de cette demande, le médiateur des loyers peut faire une enquête afin de savoir si le locataire doit de l'argent au propriétaire.

S'il n'y a aucun dommage fait au logement et le loyer est tout payé, le locataire peut demander au médiateur des loyers qu'il lui redonne son dépôt de garantie.

S'il y a des dommages faits au logement, mais le coût des réparations est moindre que le montant du dépôt de garantie, le locataire peut demander la différence auprès du médiateur des loyers.

Dans le cas où le locataire change de logement, il peut demander au médiateur des loyers de transférer son dépôt de garantie au nom de son nouveau propriétaire en remplissant une formule à cet effet. De cette façon, il ne doit pas payer un nouveau dépôt sauf si le tout ou une partie de l'ancien dépôt a dû être payé à l'ancien propriétaire.

Dans certaines provinces, telle l'Ontario, le propriétaire qui détient le dépôt de garantie doit payer au locataire un certain pourcentage d'intérêt calculé annuellement aussi longtemps qu'il détient ce même dépôt. Cependant au Nouveau-Brunswick, tous les intérêts accumulés des dépôts de garantie servent à payer les frais d'administration des bureaux des médiateurs des loyers. Donc, le locataire ne reçoit aucun intérêt sur son dépôt de garantie.

Si vous avez des questions au sujet du dépôt de garantie, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne semaine!
Services juridiques communautaires

Logement: récapitulation

Où on en est avec la question du logement?

Le lundi 4 février, 1985, la majeure partie des conseils étudiants des différentes facultés furent sollicités au sujet d'une pétition qui devait circuler sur le Campus de l'Université de Moncton.

Cette pétition touchait trois points importants, pouvant concerner l'ensemble des étudiants du campus:

1. la discrimination envers les personnes à faible revenu, entre autres, les familles avec des enfants et les étudiants en quête d'un appartement.
2. le maintien et la mise à jour de la **loi de 1983 sur la révision des loyers de locaux d'habitation** qui protège actuellement les locataires des augmentations de plus de six (6) pour cent par année.
3. la modification de cette loi demande une meilleure description des tâches des médiateurs des loyers.

Le lundi 11 février 1985, environ 30 signatures sont comptées sur les pétitions. Qu'est-il arrivé à la bonne foi des conseils étudiants?

La Faculté d'administration, qui s'était montrée très intéressée, a posté les copies des pétitions sur les portes du salon étudiant. Ah! oui, avaient-ils dit, c'est important le logement.

À la Faculté des arts, le conseil étudiant c'est qui? Ils sont introuvables, alors quelques copies furent distribuées à des étudiants au "Cube".

L'École des Sciences infirmières, c'est un gros secret. Les pétitions sont affichées sur un des babillards. Il paraît qu'on a rejoint les mauvaises personnes. Où se cachent vos étudiantes et étudiants qui ne sont pas en stage?

La Faculté de Sciences et génie. Il y a tellement de choses qui se passent dans cette faculté. On veut plus d'information. Parfait une suggestion.

La Faculté d'Éducation. Oui, oui on s'en occupe. Le représentant de la FEUM n'est même pas au courant!

La Faculté des Sciences sociales, j'ai honte. Cette maudite porte est toujours, mais je dis toujours fermée. Êtes-vous morts ou quoi? Quand on n'y arrive pas, on le dit et on demande de l'aide...

(Voir Logement page 12)

INFO

Échange d'emplois d'été

OBJECTIFS:
Les objectifs de ce programme sont:

—donner à des étudiant(e)s de niveau universitaire la possibilité de se familiariser avec l'administration publique et de travailler dans un secteur d'activités correspondant à leur champ de spécialisation;

—offrir à ces étudiant(e)s la possibilité de mieux connaître la vie sociale et culturelle au Québec;

—accroître la connaissance de la langue française chez les étudiant(e)s.

DESCRIPTION:

—Le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre la possibilité à un maximum de dix (10) étudiant(e)s universitaires du Nouveau-Brunswick de travailler dans divers ministères et agences du gouvernement du Québec au cours de l'été 1985.

—La période de travail sera de treize (13) semaines, soit de la mi-mai à la mi-août 1985.

—Une spécialisation dans un ou plusieurs des champs d'études suivants est nécessaire: sciences humaines, sciences sociales, sciences politiques, relations publiques, histoire, littérature française, informatique, science de l'éducation, commerce, droit, biologie, écologie, administration, communication.

—l'échelle de salaire tient compte de l'année universitaire en cours. Traitement: 220$ à 247$ par semaine.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

—être domicilié(e) au Nouveau-Brunswick

—être étudiant(e) de niveau universitaire et avoir complété au moins un semestre d'études;

—avoir une bonne connaissance d'usage de l'anglais et du français;

—avoir un intérêt manifeste pour participer à un tel échange social et culturel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Les formulaires de demande sont disponible au Centre d'emploi sur le campus. Date limite, le 29 mars 1985.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN
ÉDUCATION PERMANENTE

PROFESSEURS — ÉCOLE D'IMMERSION — ÉTÉ 1985

Fonctions:
Enseigner des cours de français langue seconde selon la méthode L.F.I.

Conduire et participer à certains ateliers.

Formation:
Diplôme de premier cycle avec expérience pertinente.

Traitement:
Selon la formation et l'expérience.

Fin du concours: le 29 mars 1985.
Durée de l'emploi: du 17 juin au 10 août 1985.

MONITEURS — ÉCOLE D'IMMERSION
ÉTÉ 1985

Fonctions:
Planifier et conduire les activités sociales et culturelles de l'école d'immersion.

Formation:
De préférence un diplôme de premier cycle et expérience pertinente.

Traitement:
Selon la formation et l'expérience.

Fin du concours: 29 mars 1985.
Durée de l'emploi: du 17 juin au 10 août 1985.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir un curriculum vitae ainsi que les documents attestant leur formation universitaire avant les dates spécifiées à:

Monsieur Roger Doucet
Directeur de l'Éducation permanente
Centre universitaire de Shippagan
218, boul. J.D. Gauthier
Shippagan, N.-B.
E0B 2P0

Ouverture de postes

Les étudiants et étudiantes de la faculté des arts sont invités à venir rencontrer les 5 candidats au poste de doyen de la faculté des arts le mercredi 27 mars à 13hrs 10 au local 114.
A cette occasion ,M.Arsène Richard ,Francis Ledwidge,Fernand Arsenault,Yves Bolduc et Gérard Etienne rencontreront les étudiants à tour de rôle pendant une période de 20 minutes.
Puis au cours de la journée du 29 mars,les étudiants de la faculté des arts auront la possibilité d'exprimer leur préférence en remplissant et en remettant un bulletin de consultation.Pour ce faire,vous n'avez qu'à vous présenter entre 9hrs et 16hrs au kiosque du cube de l'édifice des arts.
Les mises en candidature pour les postes de: -président(e)
-vice-président(e) (interne/externe)
-secrétaire
trésorier(ère)
de la faculté des arts se prolongent jusqu'au 29 mars. Tous les intéressés sont priés de soumettre leur candidature au conseil étudiant de la faculté.

Élection du conseil étudiant des Sciences sociales

—Période de mise en candidature 25-29 mars
—Cabale 1-3 avril
—Élection 4 avril
—Entrée en fonction 8 avril

POSTES ÀCOMBLER

1) **Président(e)**
2) **Vice-président(e)**
3) **Représentant(e) à la FEUM**
4) **Trésorier(ère)**
5) **Secrétaire**
6) **Représentant(e) au comité de financement**
7) **Représentant(e) à l'APARE**
8) **Représentant(e) au Média univ. Acadien**
9) **Représentant au Conseil de la faculté**

Logement...

Pour ce qui est de la Faculté d'éducation physique et de loisirs, pendant que la plupart de vos étudiants sont inscrits à des cours donnés à la Faculté d'éducation et que cette faculté semblait avoir la situation en main, nous avons osé passer à côté. Une petite question quand même, avez-vous un représentant à la table de la FEUM?

À l'École de droit, quelques-uns de mes collègues de travail, qui sont aussi étudiants à cette école, m'ont dit qu'ils s'occuperaient de diffuser l'information.

Toutefois, on me dit que Monsieur Desjardins, le nouveau président du conseil étudiant de l'école, ne veut rien savoir. Ah! Pas de dispute mon cher monsieur! Une petite question quand même, est-ce que votre représentant à la table de la FEUM a vraiment le goût d'être là? Il semblait dormir à la réunion du 7 mars 1985. On entend souvent les étudiants chialer contre la FEUM ou contre leur conseil étudiant. Ils ont peut-être raison de dire qu'il n'y a pas grand chose qui se fait. Mais n'oubliez pas que c'est vous autre la FEUM. On ne vous voit pas faire grand chose. Alors pleurez maintenant!

Il y a un "comité logement" de formé sur le campus depuis le 13 mars 85. Ce comité a besoin de personnes dynamiques pour diffuser de l'information au reste de la population étudiante. Ce comité se rencontre les mercredis à 19h au 106 de la Faculté des arts ou au "Cube" (salon étudiant). Venez faire un tour, venez vous informer.

Linda Boudreau
Comité logement

Semaine des sciences infirmières
(du 25 mars au 29 mars 1985)

le lundi 25 mars:
11h30 à 13h:
Ouverture officielle de la "Semaine" avec **Buffet froid** au Salon étudiant, 061N.
Billets: 2,00$/étudiant(e)

20h:
Soirée **"Vidéo et Popcorn"** au salon étudiant, 061N.
Titre: **The Revenge of the Nerds**

le mardi 26 mars
11h30 à 13h:
KIOSQUES à l'occasion du Mois du Rein.
—Possibilité de trois kiosques, soit au Nursing, aux Sciences et à Taillon
—Pancartes et Pamphlets seront à la disposition de la population universitaire.
—Un montage de diapositives sera sur place au Nursing.

But: Sensibilisation des gens et promotion des "cartes de don d'organes" (Encourager la signature de celles-ci).

18h30 à 20h:
CONFÉRENCE:
Titre: "L'infirmière et le Tiers-Monde"
Conférencière: Huberte Gautreau
Local: 192N Café et beignes seront servis!

le mercredi 27 mars
11h45:
Présentation d'un **Vidéo: "Miracle de la vie"**
Local 061N — Salon étudiant
Café et gâteaux seront servis!

le jeudi 28 mars
12h à 13h:
Présentation d'un **Vidéo** au salon étudiant — 061N
Titre: **Changement dans le rôle de l'infirmière,** par Ginette Rodgers

19h à 23h:
Remise des épingles avec vin et fromage
Salon du Chancellier (local 277) Taillon
Billets en vente: 2,00$ pour les étudiants, 3,00$ pour les autres

le vendredi 29 mars
11h30 à 13h:
Kiosques et Séminaires au carrefour du sous-sol de l'Édifice des Sc. inf.
Chaque étudiant(e) de 4e année intéressé(e) présente son séminaire. Des fruits et légumes crus seront servis!

20h30 à 01h:
Party — genre **Piano Bar** à l'Édifice des Sc.inf. (carrefour du sous-sol) avec **Jacques Gautreau et Louis Cyr**
Happy Hour: 21h à 22h
Prix d'entrée: 2,00$/étudiant(e)s, et 3,00$/invité(e)s.

BONNE SEMAINE DU NURSING À TOUS/TOUTES!

Avis aux finissants

Tous l'information concernant la Collation des diplômes de **mai 1985** fut envoyée à tous les finissant(e)s susceptibles de recevoir un diplôme soit à l'adresse locale pour ceux qui nous l'avaient donnée ou soit à l'adresse permanente pour les autres.

Si vous n'avez pas encore reçu cette information à l'une ou l'autre de vos adresses, vous êtes invités à compléter la formule ci-dessous et la retourner immédiatement à l'adresse indiquée.

Par la suite, nous vous ferons parvenir les renseignements nécessaires concernant les cérémonies du 18 mai 1985.

1. NOM: _____
2. MATRICULE: _____
3. ADRESSE: _____

_____

_____

4. DIPLÔME POSTULÉ: _____
5. Indiquer d'un crochet (V) à l'endroit approprié si oui ou non vous avez l'intention d'assister à la Collation des diplômes le 18 mai 1985.

.....J'assisterai à la cérémonie de Collation des diplômes

.....Je n'assisterai pas à la cérémonie de Collation des diplômes.

Si vous n'assistez pas à la Collation des diplômes, nous indiquer l'adresse au complet où votre diplôme doit être envoyé.

_____

_____

_____

_____

Code postal _____

Téléphone _____

N.B: Prière de retourner cette formule immédiatement à l'adresse suivante:

Jeannita Gaudet
Responsable des dossiers
Le Registrariat
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Téléphone: 858-4114

Semaine des femmes libérales

SÉMINAIRE PROVINCIAL
ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Hôtel de ville de Newcastle, le samedi 30 mars 1985

ORDRE DU JOUR

9h Inscription

9h30 Session d'ouverture
9h45 **Lecture informative et vidéo pornographie et l'abus des enfants: Comment les vies sont affectées chaque jour**

Abus sexuel chez les enfants — Corporal Lillian Ulsh, Corps policier de Fredericton

Pornographie — Constable Paula Grant, Corps policier de Fredericton.
12h15 Pause

12h30 Goûter (2,00$ par personne)

SESSION D'APRÈS-MIDI
13h15 Un bref rapport sur l'éducation des enfants d'âge préscolaire par un représentant du comité d'étude.
13h25 Table ronde — Les candidats au leadership nous informent.

14h30 Réaction de l'audience
15h30 Le bureau de la permanence et les membres du personnel — Guy Thibodeau, Directeur général de l'A.L.N.-B.

Le bureau du chef et les membres du personnel —Julian Walker, Chef de cabinet du bureau du Chef de l'Opposition

16h Ajournement

Les services de traduction simultanée seront disponibles
Tous les media sont invités à participer

FREDERICTON — L'Association des Femmes Libérales du Nouveau-Brunswick est l'hôte d'un séminaire provincial le samedi 30 mars prochain à l'édifice municipal de la ville de Newcastle.

La session de l'avant-midi traitera de la façon dont les femmes et les enfants sont affectés par la pornographie et l'abus des enfants. Les conférencières à cette occasion seront le Corporal Lillian Ulsh et le Constable Paula Grant de la Sûreté Municipale de Fredericton.

En après-midi, le Comité d'étude sur les parents et les enfants d'âge préscolaire présentera un rapport. Ce comité d'étude, mis sur pied par l'Association des Femmes Libérales du Nouveau-Brunswick a créé beaucoup d'intérêt partout au Nouveau-Brunswick parce qu'il s'attarde à tous les aspects de la vie des jeunes enfants soit du développement pré-natal, jusqu'aux premières années scolaires.

Il est également prévu que les candidats à la chefferie Libérale prononcent un discours en après-midi. Les candidats feront connaître leurs opinions sur les questions vitales, auxquelles doit faire face le Nouveau-Brunswick et l'auditoire aura l'occasion de poser des questions.

Le dernier point à l'ordre du jour est la description des opérations quotidiennes des bureaux du Chef de l'Opposition et de l'Association Libérale.

Semaine de l'E.N.E.F.

Mars est le mois national de la nutrition et l'École de nutrition et d'études familiales (ENEF) du Centre universitaire de Moncton vous invite à sa semaine d'activités qui débute le dimanche 24 mars pour se poursuivre jusqu'au vendredi 29 mars, inclusivement.

Le thème de cette année portera sur **La nutrition et la forme physique.**

Le lundi, à compter de 12h15, vous êtes invités à assister à une conférence de Mme Micheline Beaudry-Darismé sur **Le Nicaragua,** qui aura lieu au local 186N de l'Édifice Jacqueline-Bouchard. Le mardi, les activités débutent à 11 heures, à la Faculté des sciences et de génie, avec un kiosque avec ordinateurs, une vente de biscuits nutritifs et de macarons. Il sera également possible d'obtenir des renseignements généraux sur la nutrition.

De midi à 13 heures, la version française du film "Feeling Great, Your Move" sera présentée au local A102.

À l'exception du film, ces activités se répéteront mercredi avant-midi, au Ceps. À midi, vous pourrez assister à la conférence de Mme Louise Aucoin-Larade. Cette conférence, donnée en français, aura, comme sujet, "Feeling Great, Your Move". Il y aura également projection d'un film sur la nutrition, tout ça au local 050 de la Faculté d'administration. À 19h30, il y aura défilé de mode printanier au Kacho.

Le jeudi 28 mars, en plus des activités quotidiennes et répétitives, vous êtes invités au souper "Nutri-Bon", à la grande cafétéria de l'Édifice Taillon. À 20 heures, il y aura du volley-ball pour les étudiants de l'ENEF au Ceps.

Cette semaine d'activités prendra fin le vendredi 29 mars avec une conférence de Mme Louise Aucoin-Larade, portant sur "L'allaitement maternel" et d'un film "Doux Partage", au local 186N de l'Édifice Jacqueline-Bouchard, à compter de midi.

À compter de 17 heures, il y aura une soirée spéciale avec pizza et activités amusantes pour les étudiants de l'ENEF au salon étudiant de la Faculté d'éducation.

Service social: Comité consultatif

Un comité consultatif des programmes de formation en service social vient d'être mis sur pied à l'Université de Moncton dans le but de créer un mécanisme d'échange entre l'École de service social et la profession.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université, M. Léonard LeBlanc, a indiqué que le comité sera chargé de formuler des avis aux instances appropriées de l'Université concernant divers aspects du fonctionnement de l'École, notamment les objectifs, l'orientation et le contenu des programmes, les activités de recherche, le rayonnement de l'École à l'extérieur de l'Université, les services rendus à la collectivité, les liens avec les agences extérieures, l'intégration des finissants sur le marché du travail, les grandes orientations et les tendances nouvelles dans le domaine du service social, les besoins régionaux et nationaux.

Le comité consultatif est composé d'une douzaine de membres représentant divers secteurs de la profession. Selon le directeur de l'École de service social, M. Néré St-Amand, la qualité des membres permettra au comité d'apporter une contribution de très grande valeur au développement de l'École.

M. St-Amand a souligné que la création de ce comité consultatif vient également répondre à une demande, exprimée l'été dernier, par le comité d'accréditation de l'Association canadienne des Écoles de service social. On sait que le programme de baccalauréat en service social de l'Université de Moncton a été accrédité à nouveau par cette association pour une période de deux ans. Cette réaccréditation signifie que le niveau de compétence des diplômés de l'Université de Moncton est reconnu aux niveaux provincial, national et même international.

L'Université offre depuis 1968 le baccalauréat en service social. Il s'agit d'un programme spécialisé d'une durée de quatre ans, qui permet aux finissants d'accéder directement au marché du travail. "Il existe de nombreuses ouvertures sur le marché du travail", explique M. St-Amand. "Les quelque 40 finissants d'avril dernier étaient à peu près tous placés au mois d'août".

Depuis, M. St-Amand souligne qu'il a reçu une vingtaine de demandes de la part d'employeurs à la recherche de personnel. "Le marché du travail s'est élargi au cours des dernières années", explique-t-il. "Aux employeurs traditionnels que sont les ministères des services sociaux, sont venus s'ajouter les ministères de la santé, les services correctionnels, les pénitenciers, les hôpitaux, les écoles, le secteur de la gérontologie et diverses agences privées."

Quelque 182 étudiants à temps complet, sont répartis dans les quatre années du programme cette année. En plus du directeur, l'École fait aussi appel aux services de 10 personnes pour superviser les stages effectués par les étudiants de troisième année dans la région de Moncton, à raison d'une journée par semaine. En outre, 42 professionnels supervisent les stages de quatre mois consécutifs qu'effectuent les étudiants de quatrième année dans diverses agences de service social au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario.

C'est en décembre dernier que le Département de service social de la Faculté des sciences sociales a accédé au statut d'École intégrée à cette même faculté.

Charles Babineau et Michel Paiement: entraineurs de l'année

Charles Babineau et Michel Paiement, respectivement entraîneur en athlétisme et en ballon-volant au Centre universitaire de Moncton, ont été choisis **entraineurs de l'année** de l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique.

Pour Charles Babineau, c'est la deuxième année consécutive qu'il reçoit ce titre prestigieux. Il a été nommé suite à la victoire des siens au Championnat de l'ASIA, tenu à la fin février, au Centre universitaire de Moncton. On se rappelle que l'U de M a remporté le championnat chez les hommes et a terminé deuxième chez les femmes.

Charles attribue la victoire et sa nomination subséquente à l'effort continu de ses protégés. "C'est surtout les athlètes qui font le travail", souligne-t-il. "Tu es un bon entraîneur si tu as les athlètes."

Charles, qui s'occupe principalement des coureurs, a tenu à souligner le travail des deux autres entraîneurs, Amédée Cormier et Hervé Ulmer. Ce dernier, d'après M. Babineau, a fait un travail fantastique au saut et lancers. Entre autres, il a fait remarquer les performances exceptionnelles de Lise Deveau, de Mavilette (Nouvelle-Écosse), nommée athlète par excellence au Championnat de l'Atlantique, et de Gisèle Bilodeau, de Cocagne, qui s'est distinguée au saut en hauteur.

De son côté, Amédée Cormier s'est occupé de l'aspect organisation des rencontres, en plus d'apporter ses connaissances techniques au perfectionnement des coureurs.

Originaire de Grande-Digue, Charles est détenteur d'une maîtrise en physiologie de l'exercice de l'Université Dalhousie. Depuis l'obtention de ce diplôme, il tente de se tenir à jour sur les nouvelles techniques d'entraînement afin d'offrir à ses athlètes le meilleur entraînement possible et, par conséquent, assurer un succès continu aux divers championnats.

Volley-ball

Natif d'Amos, dans le Nord-Ouest du Québec, Michel Paiement enseigne au Centre universitaire de Moncton depuis septembre dernier. Il est détenteur d'une maîtrise en administration de l'activité sportive de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Comme entraîneur de volley au secondaire, il a remporté le championnat provincial du Québec, en 1979 et 1981, et a agi à titre d'entraîneur adjoint au sein de l'équipe provinciale pendant deux ans.

Michel est venu à Moncton afin d'étendre son influence sur le plan du volley-ball d'élite. Il oeuvre également comme cadre, lui permettant de former d'autres entraîneurs, notamment pendant les camps d'été.

Être choisi entraîneur de l'année lui plaît, mais pas outre mesure. "Ma satisfaction personnelle ne dépend pas des jugements externes. Naturellement", affirme-t-il, "ça fait plaisir de se sentir apprécié mais, avec ou sans cet honneur, je suis satisfait d'avoir atteint les objectifs que moi et le groupe avions fixés".

Et quels sont ces objectifs? Premièrement, augmenter l'engagement de chacun des joueurs envers le volley aux plans intellectuel, moral et physique. Sous la direction de Paiement, le nombre d'heures de pratique a augmenté de six à douze heures par semaine et sans tenir compte des matches de fin de semaine. Cet engagement total, les joueurs le voulaient, soutient Paiement, afin d'améliorer le calibre de jeu.

Ensuite, il fallait améliorer les techniques de base. L'an dernier, le Bleu et Or a enregistré une fiche de trois victoires et de 15 défaites. Cette année, avec les deux meilleurs joueurs en moins, les Aigles du volley ont terminé la saison régulière avec huit victoires et 10 revers.

Une amélioration marquée, mais le volley étant surtout un jeu d'équipe, Michel mettra désormais l'accent sur le jeu d'ensemble, à savoir la tactique ou la stratégie de jeu.

Enfin, les performances individuelles ne sont pas à négliger. Mentionnons celles des deux piliers de l'équipe, Gilles Boudreau, de Fredericton, nommé joueur par excellence de la ligue et membre de l'équipe canadienne, ainsi que Richard Basque, de Tracadie, élu sur l'équipe toute étoile de la ligue.

Le rendement de Michel Ross, de Caraquet, et de Eric Savard, de Québec, mérite également d'être souligné. Ross a terminé en tête des attaquants au Dal Classic, une compétition qui a regroupé les meilleurs joueurs du pays.

À remarquer, la polyvalence de Claude LeBlanc, de Saint-Anselme, et le développement graduel de Louis Lemay qui, à force de travail physique et intellectuel, est passé du rôle de réserviste à celui de joueur régulier.

Hockey SAR:

Les Pas achalés, Eperviers et Ed. Phys. et Loisirs champions

Mercredi soir dernier, la ligue inter-faculté de la SAR mettait un terme à ses activités. Lors du dernier programme, trois rencontres de la ronde finale avaient lieu.

Dans le premier match de la soirée, dans la catégorie semi-compétition, "les Pas Achalés" ont vaincu facilement les "Golden Boys" 9-4. Durant cette partie, plusieurs joueurs des "Golden Boys" ont eu la chance de se signaler. Denis Bourque a donné une performance éblouissante de 5 points, dont deux buts et trois passes. Ghislain Cyr y est allé d'un tour du chapeau et Serge Gallant a marqué un but et quatre passes. Du côté des perdants, seuls Pierce Doiron et André Gagné y sont allés d'une paire de buts chacun, pour les "Golden Boys".

Dans la deuxième rencontre du programme dans la catégorie "Gentilhommes", ce fut une partie des plus excitantes alors que les Eperviers ont vaincu les Kalamazoo au pointage de 7-6. C'était certes la meilleure rencontre disputée lors de cette soirée. Les marqueurs pour les Eperviers furent sans aucun doute, Pierre Boudreau, qui a réussi son tour du chapeau, Réjean Duguay et Serge Losier, qui ont amassé chacun leur paire de buts, et Mario Sonnie avec trois passes. Du côté des perdants, Pierre Boudreau récolta trois buts, et Gilles Poulin accumula trois passes.

Et dans la troisième et dernière rencontre de la soirée, dans la categorie compétition, Labatt Light ont baissé pavillon au compte de 7-2 aux dépens de l'équipe de l'éducation physique et des loisirs. C'est une performance magistrale de six buts en troisième période qui leur a permis d'arracher cette victoire au compte de Labatt's Light.

Du côté de l'Éducation physique et des loisirs, Réjean Sirois y est allé d'une performance époustouflante de quatre buts et trois passes pour un total de sept points, tandis que son coéquipier Marc Laberge s'est permis de marquer un but et de récolter trois passes.

Du côté des perdants, seuls Alan White et Alain Saunier ont eu la chance de déjouer l'excellent gardien de but, Daniel Jean.

Après la rencontre, je me suis permis de recueillir les propos de Daniel Auray et Nelson Gagnon, les principaux responsables de cette soirée. La grande participation des joueurs et la collaboration de la part des capitaines ont grandement aidé au succès des rencontres. Le fait d'avoir intégré de nouveaux règlements dans la catégorie compétition a modifié sensiblement le comportement des joueurs. La vitesse d'exécution et la finesse du jeu a permis de voir du hockey propre et honnête. Et le travail des arbitres fut fort apprécié de tous. Alors bravo à nos champions et à l'année prochaine.

Daniel Hébert

On gagne à s'appeler

Andrew Smith
Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)

Beth Consitt
Sheridan College
Brampton (Ontario)

Minnie Parsonage
Université du Québec
Trois-Rivières (Québec)

Félicitations aux gagnants des 3 Ford Bronco II.
Merci à tous d'avoir participé au concours de l'interurbain **«On gagne à s'appeler»**.

Telecom Canada

AGT Bell Canada B.C. Tel Island Tel MTS
Maritime Tel & Tel NBTel Newfoundland
Telephone SASK TEL Télésat Canada

BABILLARD

Postes ouverts

Les Médias Acadiens Universitaires Inc. offrent la possibilité aux étudiant(e)s de participer activement à la gestion interne de CKUM-MF en postulant à l'un des postes suivants:

—Directeur/trice de l'information (1)
—Chefs de pupitre (5)
—Directeur/trice de la programmation (1)
—Directeur/trice du marketing (1)
—Directeur/trice des finances (1)
—Responsable de la musique (1)
—Responsable de la technique (1)
—Vendeur (1)
—Coordonnateur de la mise en onde (1)
—Producteurs (2)

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à l'un de ces postes sont prié(e)s de nous faire parvenir leur mise en candidature à l'attention du Directeur général, CKUM-MF, 159, avenue Massey, Moncton (N.-B.) E1A 3E9 et/ou communiquer avec le Directeur général au 858-4485 pour de plus amples informations.

La période allouée pour les mises en candidature est de (7) sept jours, soit **du 25 mars 85 au 1er avril 85 à 17h.**

À noter que les candidat(e)s choisi(e)s entreront en fonction à partir de la prochaine année académique et que tous les postes présentement offerts sont rémunérés sous forme de bourse.

CKUM

CKUM-MF: la fin approche!

Non!...Non!... Détrompez-vous, car notre radio étudiante n'est pas sur le point de s'éteindre. Lorsque je dis que la fin approche, je fais référence à la programmation actuelle. En effet, à l'approche des examens de fin d'année, nos animateurs habituels (certains d'entre eux) nous font défaut. Bien que je comprenne les préoccupations de mes animateurs; la programmation dont je suis responsable se doit d'être maintenue (pour ceux qui ne le savent pas: CKUM-MF demeure ouvert pendant l'été).

*Pour se faire, à compter du **1er Avril,** la programmation est réouverte. Les animateurs qui sont présentement en onde devront confirmer pour le mois et indiquer quand sera diffusé leur dernière émission. C'est donc à partir de cette date que le temps d'antenne sera disponible à de nouveaux animateurs, soit pour 1 ou 2 émissions seulement ou pour tout l'été.*

C'est une chance qui s'offre à vous pour tenter l'aventure radiophonique sans être obligé de s'impliquer trop à fond dans la radio. Certes le mois d'avril en sera un de remplacement d'émission, mais c'est aussi le temps, pour ceux qui sont intéressés, de produire des émissions spéciales de tout genre.

C'est donc une invitation que je lance à toute la population étudiante intéressée à s'impliquer dans un organisme étudiant des plus dynamiques.

Pour de plus amples informations, je vous prie de communiquer avec moi à CKUM-MF au 858-4485 ou en résidence au 382-9935 (ch. 706)

Au plaisir de vous voir
Eric Martin
Directeur de la programmation

Atelier

CKUM-MF organise, le samedi 30 mars, un atelier portant sur l'animation radiophonique. M. Christian Garneau (ex-animateur à CHLR) sera la personne ressource à cette occasion.

L'atelier portera notamment sur:

a) le comportement de l'animateur en studio
b) le contenu verbal
c) le contenu musical

Le tout débutera à 13h au 106 de la Faculté des Arts. Le coût de l'atelier est de 1,00$. Prière de vous inscrire, au plus tard, le 27 mars en vous présentant à CKUM-MF.

conférence

M. Paul R. Carey, du secteur des sciences biologiques du Conseil national de la recherche, donnera une conférence portant sur **Using Lasers ans X-rays to understand Enzymes — The World's Greatest Chemists,** le jeudi 21 mars à 14h30, à la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton, local R-221.

Une bienvenue cordiale à tous les intéressés. La conférence sera prononcée en anglais.

Conférence

M. Marcel LeBlanc, professeur et directeur du Département de physique à l'Université d'Ottawa, donnera une conférence portant sur **Les applications à grande échelle de la supraconductivité,** le mercredi 27 mars à 14 heures, au local D-202 de la Faculté des sciences et de génie.

Cette conférence, qui sera donnée en français, s'adresse plus spécifiquement aux spécialistes mais elle est quand même ouverte au public.

Foresterie

Suite à la décision du juge Paul Godin de la Cour du banc de la Reine, de déclarer nulle la résolution du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton d'implanter le programme de baccalauréat en sciences forestières au Centre universitaire de Saint-Louis-Maillet d'Edmundston, le recteur de l'Université, M. Gilbert Finn a indiqué que les consultations appropriées seront entamées incessamment quant aux démarches à effectuer en vue d'arriver à une décision au sujet de l'avenir du programme.

Conférence

Le Département de science politique du Centre universitaire de Moncton recevra M. Claude Bourque, directeur de la programmation française de Radio-Canada Atlantique, à Moncton, le mercredi 27 mars, à 10h30, au local 442 de l'Édifice Taillon.

M. Bourque prononcera une conférence sur Les statuts, rôles et services de Radio-Canada au pays et dans les provinces de l'Atlantique.

Tous sont cordialement invités à assister à cette conférence.

Conférence

Le Département d'histoire-géographie du Centre universitaire de Moncton présentera une conférence du professeur Donald Ginter, de l'Université de Concordia, sur **Le problème d'analyser le mouvement dans la propriété foncière.**

Cette conférence méthodologique, donnée en anglais, aura lieu le mardi 26 mars, au local 233 de la Faculté des Arts, à 10h.

Le professeur Ginter est spécialiste de l'emploi des statistiques en histoire. Auteur d'un livre sur l'analyse des décisions des parlements britanniques du XVIIIe siècle, il a collaboré, avec le professeur Bodé, sur une étude du mouvement des superficies cultivées dans l'État de Georgie, aux États-Unis, avant la Guerre Civile.

Exposition

"Histoire des Murs: le poster en Acadie"

Le Musée acadien présente, du 23 mars au 19 mai, une exposition intitulée **"Histoire des Murs: le poster en Acadie".**

Environ 150 posters donnent un aperçu de l'évolution des arts graphiques ainsi que des événements culturels et historiques en Acadie de 1955 à 1980. Des posters tels que: Les Feux Chalins, Kouchibouguac, le Frolic, y seront en montre. Cette exposition fait suite à une recherche sur le Poster en Acadie, faite par Gérard Giroux, avec l'aide d'une bourse exploration du Conseil des Arts du Canada.

Lors du vernissage, le 27 mars à 20h, il y aura une présentation audio-visuelle sur le thème de l'exposition par M. Giroux. Bienvenue à tous!

logement

Le mercredi 27 mars 1985
Réunion importante
Avez-vous des problèmes de logement?
Réunion à 19h00 au 106 des Arts

Hébergement

PROFESSEURS ET ÉTUDIANT(E)S

"Mosaïque des Jeunes pour la Paix" aurait besoin de volontaires qui seraient prêt(e)s à héberger un ou plusieurs étudiant(e)s dans leur foyer lors du Colloque sur la paix, qui aura lieu les 8, 9 et 10 mai 1985 au Centre universitaire de Moncton.

Nous vous saurions gré de remplir la formule ci-jointe et de nous la retourner.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

1) Je peux héberger ☐
(# de personnes)

2) Je peux héberger des garçons ☐
des filles ☐

3) Nom: .....
Adresse: .....
de téléphone: .....

Adresser à:

Mosaïque des Jeunes pour la paix
a/s Maurice Rainville
Faculté des Arts (local 185)
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9
Tel.: 858-4023

Table ronde

Que faisons-nous pour nos enfants qui, demain, contrôleront notre vie quotidienne...

10h00: **Mission en Scandinavie**
vers une politique des services à la petite enfance

Madame Stella Guy — Conférencière principale, p.d.g. de l'Office des Services de garde, Québec

Modératrice:
Madame Gilberte Couturier-LeBlanc, professeure du Département d'Apprentissage et enseignement, Faculté des Sciences de l'éducation, U de M.

Personnes ressources:
Madame Joan Gamble: Professeure en éducation préscolaire. Sciences de l'éducation, U de M.
"Nouvelles orientations pédagogiques dans les programmes et dans les services offerts aux jeunes enfants"

Madame Céline Roy: Présidente du comité d'étude sur les besoins des services aux jeunes enfants du N.-B.

"Orientation, attentes et exigences de la population quant aux besoins des jeunes enfants"

Monsieur Wilfred Savoie: Directeur des projets, Cabinet de la Réforme gouvernementale

"Orientation des politiques du gouvernement et des différents ministères du N.-B. s'adressant aux jeunes enfants"

Madame Carole St-Cyr: Mère de famille et commentatrice aux affaires culturelles à l'émission "Bonjour Atlantique"

"Implications des parents dans les programmes et les services offerts aux jeunes enfants"

15h30: Période de questions aux personnes ressources.

AU KACHO

Défilé de mode le mercredi 27 mars à 20 h 00

Découvrez les nouveaux horizons de la mode printemps-été 1985, dans le cadre d'un super défilé de mode.

ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE DE NUTRITION

L'JOUR DE

Éducation VENDREDI

LeKachovivaitaurythmedueanneequisessoufflaitcommesilentementelle
mourraitpourrenaitredesescendrestoutcommelephenixtantpistantmieu
xquisaitlesetudiantspassentetleKachoresteilavaitduenvoirpasserde
sreves quieuxnerepasserontjamaisdelamememaniereallezssvoirpourquo
iBerlinalafindesanneesdelacroissancevousvousrappelerezquuneseule
imageunelumierejaunepresquesalecolleavotresouvenircommeuneacetat
evotresouvenirvotrerevesefigedansvotreespritetvouspouvezmieuxper
cevoircethommequivousregardecommeonnedevraitjamaisregarderperson
neavecinsolenceinsistancevousetesdistraitparsesdoigtsquinarreten
tpasdetourdirunverreetincelantleronronnementduprojecteurreprende
tvotresouvenirsereanimeleregardmasculinsestompedevantlablancheur
desomoplatesdunedeessefelliniennequiondulevaporeuseetsauvageautr
aversdesparapluiesetdestissusadipeuxdesbiennantisleprojecteursem
useleanouveauetvousnapercevezplusquesajouebasaneecestalorsquelod
deurducuirsefaitpluspercepti blevousenavezlesoufflecouplimagesest
arreteevoussentezunefrustrationmonteeenvouscommesivouliezpousser
cettemasseblanchatrequiobstruevotreregardavidepuisvotrerevesanim
mepourunedernierecarlhommeselevelaisseglissersesdoigtssurlemarbr
eetglissesurlamoquetteindiennevouslevoyezalorssefondredanslaNuit
quilecouvredoucementtresdoucementdesonlargemanteauvousaurezlimpr
essionqueBerlinrecueilleunAutredesesenfantségaréslespacedunMomen
tlespaceduneNuitduneseulenuitcommesicettecitéenavalaitunAutreexa
ctementcommesiBerlinavaitchoisiuneautreproieanonymeinnocenteetsu
rtoutmysterieusemaisvousretiendrezseulementlesaffreuxhaletements
quiaccompagnentlesgrandssentimentscessentimentsquisesublimentdan
slaPassiondanslInfinicestprecisementcequevousretiendrezdecettenu
itdecerevedecesouvenircommesicetteNuitlailnyavaitjamaiseudeDebut
nideFincommesilInfiniavaitcommenceacemomentdevotreHistoirealorsv
vousfermezlesyeuxleprojecteurseremetsenmarchepourunedernierefois